



L'Économie sociale et solidaire, une centenaire vigoureuse

Une histoire gardoise

Il y a un peu plus de 120 ans, un économiste natif d'Uzès, Charles Gide, théorise les grands principes de l'économie solidaire au sein de l'école de Nîmes. Son ambition politique était d'imprégner l'économie des principes de solidarité, de coopération et de démocratie qui lui étaient chers. Aujourd'hui, la loi du marché reste le modèle dominant mais l'Économie sociale et solidaire (ESS) n'a pas failli, elle a même surmonté bien des crises fatales à d'autres systèmes. Adaptable et innovante, l'ESS investit les failles et anticipe bien souvent les évolutions sociétales. Son expertise, c'est le terrain !



Dans le département du Gard, l'ESS se porte plutôt bien pour une centenaire ! Le secteur emploie plus de 24 000 personnes dans près de 2 300 structures sur tous les territoires gardois. Elle intervient dans de nombreux domaines de nos vies, à travers des formes variées, telles que les coopératives agricoles, les associations d'aide à la personne, les mutuelles de santé, les fondations pour l'environnement, les clubs de sport, les bibliothèques, les compagnies de théâtre... entre autres exemples. Une diversité qui fait sa richesse !



Une alternative participative

Économie alternative, l'ESS ne cherche pas à supplanter le modèle économique général ; elle lui est complémentaire et souvent palliative. Le Conseil départemental du Gard souhaite depuis longtemps favoriser le développement de ce modèle non délocalisable, où les décisions se prennent de manière rigoureusement démocratique et dont la finalité est la satisfaction des besoins sociaux et sociétaux.

Plaçant l'humain au centre de ses préoccupations, l'ESS favorise une redistribution plus équitable des richesses, encourage l'engagement citoyen et promeut la solidarité. Une philosophie qui caractérise de même la volonté politique de notre majorité départementale. Ces mêmes valeurs nourrissent notre pratique politique résolument orientée vers l'intérêt général, en incluant une participation active des citoyens pour permettre une prise de décision éclairée et partagée.

Cohérence et transversalité

Les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations sont des partenaires ou des opérateurs avec, et auprès desquels, le Conseil départemental est déjà engagé. L'ESS figure d'ailleurs dans les différents schémas départementaux, que nous avons élaborés en concertation dans l'optique d'une démocratie plus participative.

Co-construit avec plus de 200 structures ou acteurs gardois représentatifs des territoires, le Schéma de l'ESS s'inscrit donc au croisement des politiques publiques départementales, particulièrement dans le prolongement du Schéma des Solidarités sociales 2022-2027. À la suite du Livre blanc de l'ESS élaboré en 2020, le document témoigne du soutien indéfectible de la collectivité. Avec ce premier Schéma dédié, une nouvelle étape s'ouvre désormais, en 2024.

Ambitions territoriales et faisabilité

Le Schéma de l'ESS vise quatre axes stratégiques identifiés collégialement et prévoit la mise en œuvre concrète de dix-sept fiches-actions détaillées.

L'objectif est d'abord de soutenir une alternative économique et sociale ajustée, en réponse aux problématiques et aux enjeux de développement spécifiques des territoires gardois, dans leur diversité. La quête est celle d'une efficacité multiple au service des Gardoises et des Gardois, aux quatre coins du département. Il s'agit d'inventer, de créer et d'expérimenter des solutions nouvelles, évolutives, en lien avec les modes de vie des habitants, quel que soit leur environnement : d'œuvrer en faveur de l'égalité des territoires.

La volonté affichée est aussi de promouvoir le secteur de l'ESS, d'accompagner et de renforcer le maillage local, tout en permettant à la collectivité départementale, résolument tournée vers l'avenir, d'enrichir ses capacités d'innovation sociale. Ce partenariat renforcé révèle le profond ancrage territorial du Conseil départemental, qui n'ignore rien des 351 communes gardoises et témoigne également de l'engagement socio-économique de la collectivité auprès de chacune des 1 900 associations, auxquelles elle est très attachée. La démarche incarne enfin l'indéfectible exigence de proximité qui anime l'institution départementale et ses élus.

Notre volonté commune est de construire un Gard durable, plus solidaire et plus humain.

Chaque citoyenne, chaque citoyen, chaque association, chaque entreprise détient ici le potentiel pour contribuer, apporter sa pierre à l'édifice. Par le bénévolat, par l'emploi, par l'achat responsable ou encore par la participation à la vie démocratique, chaque Gardoise et chaque Gardois a un rôle à jouer au quotidien !

Au-delà de l'Assemblée départementale, au-delà des assemblées générales des structures, l'ESS dans le Gard ce sont toutes celles et tous ceux qui, par leurs déplacements, leurs actions, leurs achats et leurs engagements... contribuent à faire vivre le rêve de Charles Gide et de ses nombreux successeurs. Ils sont le Gard, ils font le Gard.

Le Gard, c'est vous !

Françoise LAURENT-PERRIGOT
Présidente du Conseil départemental

Hélène MEUNIER
Vice-Présidente du Conseil départemental,
déléguée à l'Économie sociale et solidaire et à la Lecture publique

Sommaire

3 Édito

7 **Partie 1 - Contexte et enjeux de l'Économie sociale et solidaire**

8 L'Économie sociale et solidaire (ESS) dans le Gard

12 Les ambitions du Schéma départemental de l'Économie sociale et solidaire

23 **Partie 2 - Le Schéma départemental de l'Économie sociale et solidaire 2024-2028**

24 **Axe 1 - Faire émerger et soutenir des coopérations locales adaptées aux besoins spécifiques des territoires**

28 1.1 Soutenir l'émergence de projets de coopération au travers d'appels à commun(s) territorialisés

31 1.2 Proposer un programme de formation commun aux structures de l'ESS

32 1.3 Rechercher les possibilités de mise à disposition du foncier vacant du Conseil départemental dans une logique d'occupation transitoire par les structures de l'ESS

34 1.4 Développer la participation du Conseil départemental au sein de Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)

37 **Axe 2 - Promouvoir l'ESS**

40 2.1 Développer des actions ESS à destination des jeunes de 11 à 25 ans

42 2.2 Développer les stages de 3^e dans les structures de l'ESS

44 2.3 Communiquer sur l'ESS et l'innovation sociale auprès du grand public

46 2.4 Créer un dispositif permettant à la collectivité de mettre à disposition un appui de compétences auprès des structures de l'ESS

48 2.5 Proposer un programme de sensibilisation à l'ESS pour les agents et les élus

50 2.6 Renforcer le développement de l'achat public auprès des structures de l'ESS



52 **Axe 3 - Accompagner l'ancrage gardois des grands acteurs ressources de l'ESS**

- 55 **3.1** Animer le réseau de l'Économie sociale et solidaire gardois
- 57 **3.2** Organiser le maillage territorial par des espaces de rencontres et d'accompagnement de proximité pour les acteurs de l'ESS
- 60 **3.3** Soutenir les acteurs ressources de l'ESS dans le Gard



62 **Axe 4 - Valoriser la capacité d'innovation sociale des structures de l'ESS**

- 65 **4.1** Proposer un espace d'expérimentation et d'innovation sociale en lien avec la recherche
- 68 **4.2** Élaborer une plateforme open source de l'ESS dans le Gard
- 70 **4.3** Proposer une expertise aux financements privés complémentaires en interne
- 72 **4.4** Évaluer l'appropriation de l'ESS par le Conseil départemental et la mise en œuvre du Schéma de l'ESS



- 74 Cartographie des objectifs
- 76 D'autres schémas départementaux le prévoient aussi

- 78 Remerciements
- 78 Ressources
- 78 Crédits
- 79 Acteurs ressources

1

.....

Contexte et enjeux de l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire...

Une corrélation entre des statuts et des principes d'action

Principes fondamentaux de l'ESS

Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Économie sociale et solidaire

« L'Économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes : »

Un but poursuivi autre que le partage des bénéfices

Une gouvernance démocratique

Une majorité des bénéfices réinvestie dans le projet

Des projets collectifs

Des emplois attachés à un territoire, non délocalisables

Une utilité sociale / sociétale / environnementale

Les statuts de l'Économie sociale et solidaire

La forme juridique est choisie pour servir le projet. Ce n'est pas le projet qui doit s'adapter à une forme juridique !



associations



coopératives



mutuelles



fondations



entreprises commerciales de l'ESS

Source : observatoire de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire d'Occitanie

...dans le Gard

Chiffres clés

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



2 293

Établissements
employeurs



24 218

Salariés



18 333

Équivalents
Temps Plein



563

M. d'€ de
rémunérations
brutes



322

Emplois pour
10 000 habitants



POIDS DE L'ESS dans l'ensemble de l'Économie

Établissements **employeurs**

9,1 %

10,3 %

des emplois ESS en Occitanie se trouvent
dans le département du Gard

Établissements **employeurs
privés**

9,7 %

3^e département d'Occitanie / 13

en terme de nombre d'établissements
ESS

Emplois **salariés**

11,4 %

3^e département d'Occitanie / 13

en terme de nombre d'emplois ESS

Emplois **salariés privés**

15,8 %

· Les chiffres clés par statut juridique ·

Les chiffres clés par statut juridique

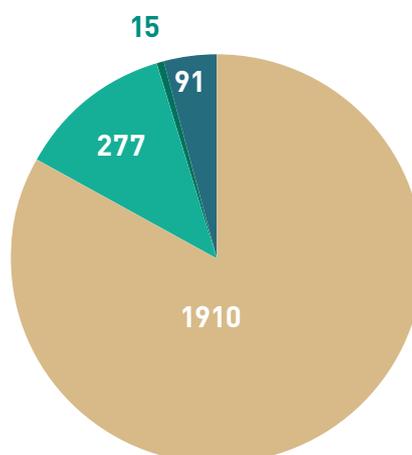
83 % des établissements employeurs sont des associations, soit 1 910 établissements dans le Gard

Associations (1910)

Coopératives (277)

Fondations (15)

Mutuelles (91)



Répartition des établissements employeurs de l'ESS par statut juridique

· Les chiffres clés par secteur d'activité ·

Les secteurs d'activité les plus représentés (nombre d'établissements) sont :

Les sports et loisirs (18%)

L'action sociale (16%)

Les arts et spectacles (12%)

Non-classés (21%)

Enseignement (9%)

Services divers (9%)

Activités financières et assurances (8%)

Industrie et construction (4%)

Santé humaine (2%)

Hébergement et restauration (1%)

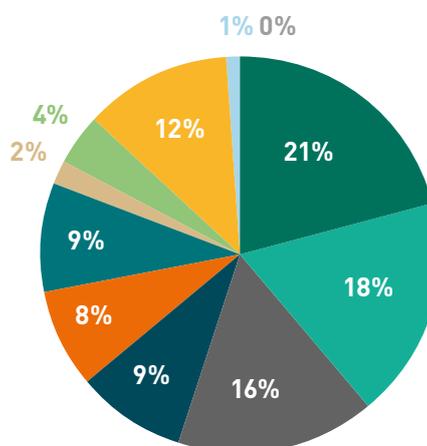
Agriculture, sylviculture et pêche (0%)

Les secteurs d'activité les plus représentés (nombre d'emplois) sont :

L'action sociale (50%)

L'enseignement (14%)

Les activités financières et assurances (8%)



Répartition des établissements par secteur d'activité

Charles Gide et l'École de Nîmes : un Gardois aux origines de l'économie sociale et solidaire à la française



« L'économie sociale étudie plutôt les relations volontaires que les hommes créent entre eux, [...] en vue d'améliorer leur condition. Elle se propose de rechercher et d'apprécier les meilleurs moyens pour atteindre cette fin. »

Charles Gide, *Principes d'économie politique*, Notions Générales, Chap.I.1, 1931

« L'économie sociale c'est la perspective d'une transformation, progressive sans doute, pacifique cela va sans dire, mais radicale aussi, de l'ordre social actuel. »

Charles Gide et Charles Rist, *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours*, 1909

Charles Gide, né à Uzès le 29 juin 1847 et décédé à Paris en 1932, est dirigeant historique du mouvement coopératif français, théoricien de l'économie sociale, fondateur de l'École de Nîmes.

À Nîmes, il fréquente l'« Abeille » (puissante coopérative qui en absorbe d'autres, comme la « Solidarité » et la « Renaissance ») et d'autres associations nîmoises. Dès lors, il est convaincu de l'importance de la coopération.

Membre dès les débuts de l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales, il en sera le vice-président et il interviendra fréquemment dans les congrès annuels. Il met alors en pratique ses théories et théorise sa pratique.

En 1886, Charles Gide rejoint le mouvement coopératif qui se réorganise en France. Il va lui donner une doctrine — celle de l'École de Nîmes, mouvement coopératif français, actif surtout dans le sud de la France. L'idée est celle d'une coopération émancipatrice, structure d'apprentissage de la démocratie et de l'efficacité économique, permettant d'abolir le régime du profit sans tomber dans l'étatisme. L'idée coopérative sera vulgarisée par un premier congrès à Paris (1885) et par le mensuel (1886) *l'Émancipation*, présenté comme un « journal d'économie politique et sociale ».

Les ambitions du Schéma départemental de l'Économie sociale et solidaire

Transversale à de nombreuses politiques publiques, l'ESS figure dans les différents schémas du Conseil départemental. Les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations sont des partenaires ou opérateurs, avec et auprès desquels le Conseil départemental s'engage.

Il s'agit aujourd'hui de promouvoir une meilleure appropriation et concrétisation des valeurs et principes de l'ESS pour faciliter les dynamiques solidaires sur les territoires : la gouvernance démocratique, la participation des usagers et des habitants, l'ancrage territorial, caractérisent ce mode d'entreprendre qui place l'humain et son environnement au cœur des projets d'utilité sociale.

Le Schéma départemental de l'Économie sociale et solidaire poursuit 3 grandes ambitions...



- * Soutenir une alternative économique capable de répondre aux enjeux de développement de nos territoires
- * Promouvoir l'Économie sociale et solidaire comme une source d'innovation sociale favorisant l'adaptation des interventions au plus près des Gardoises et des Gardois
- * Mettre en avant les dimensions sociales et environnementales qui accompagnent le développement de l'ESS comme une réponse au bien-vivre dans le Gard

... et 4 principes directeurs :

* Opérationnalité

Un programme d'actions concrètes qui sera piloté par le Conseil départemental.



* Partenariat

Une coopération entre et avec les acteurs de l'ESS, de l'élaboration du Schéma à sa mise en œuvre, et à son évaluation.

* Transversalité

Une inscription de l'ESS dans la politique et les compétences du Conseil départemental.

* Complémentarité

L'apport des spécificités et potentiels de l'ESS pour renforcer les politiques existantes.

Pour construire son Schéma, le Conseil départemental a cheminé à partir de la notion de tiers-lieux et s'est questionné, au-delà de la notion d'espace physique, sur ce qui donnait autant de sens à ces entités sur les territoires. De la capacité d'innovation permettant une réponse fine à des besoins sociaux, en passant par les modalités de relations coopératives entre acteurs au sein d'un collectif, c'est autour de la notion de « commun(s) » que la réflexion s'est articulée (lire la définition page 21).



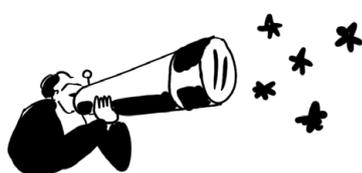
Ainsi, le Conseil départemental du Gard se positionne comme un acteur clef du développement de commun, des communs, autour de l'ESS au profit de la dynamisation des territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains. En effet, dans le cadre du présent Schéma et conformément aux éléments issus de la concertation, le Conseil départemental s'engage à favoriser l'utilisation d'outils privilégiant la concertation préalable et la mise en commun plutôt que la mise en concurrence des acteurs entre eux.

Avec ce Schéma, le Conseil départemental entend donner une impulsion au développement de projets d'innovation sociale dans et avec le champ de l'ESS. Il a vocation à proposer une structuration de l'ESS qui se développera avec ses acteurs au-delà des objectifs fixés ci-après, pour faire du Gard un territoire exemplaire dans sa capacité à coopérer, à expérimenter, au service des Gardoises et des Gardois.

Une concertation appuyée par le design social

Le Conseil départemental, accompagné par la coopérative La Grande Bobine, a souhaité mobiliser les méthodes du design social, de la réflexion stratégique en amont jusqu'à la conception de solutions avec les acteurs gardois.

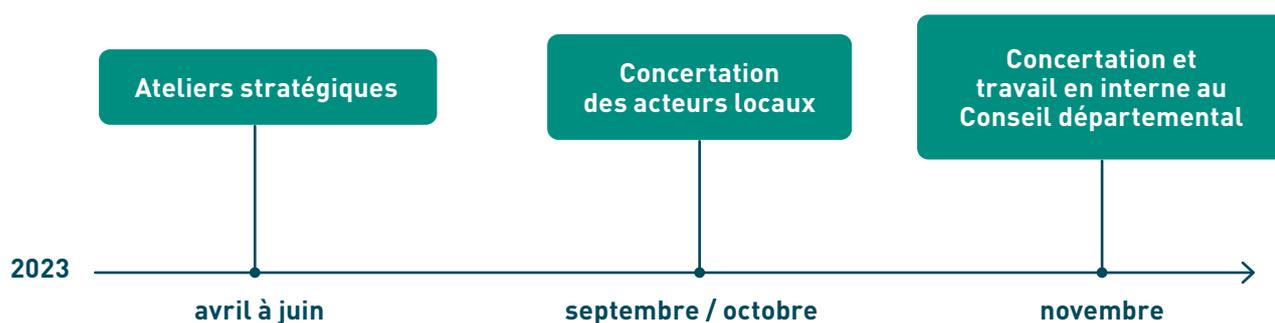
Le design social



Les 3 grandes étapes d'élaboration du Schéma départemental de l'ESS, d'avril à novembre 2023 ont consisté à :

- * La définition de l'intention stratégique
- * La concertation des partenaires
- * La concertation et le travail interne

Le design social est une discipline de l'innovation sociale ayant pour quête principale l'utilité sociale. Il s'agit de concevoir, en collaboration avec les différents acteurs d'un projet, les solutions à des problèmes ou besoins sociétaux.



S'engager pour le développement de modèles économiques et d'initiatives solidaires, en faveur de l'égalité des territoires.

L'équipe pilote de la concertation a travaillé à partir de concepts issus du Livre blanc de l'ESS de 2020, et de l'importante concertation réalisée dans le cadre du Schéma départemental des Solidarités sociales en 2022, pour dégager son intention politique : s'engager pour le développement de modèles économiques et d'initiatives solidaires, en faveur de l'**égalité des territoires**.

4 intentions qui ont guidé les concertations territoriales :



FAIRE ÉMERGER ET
SOUTENIR DES
COOPÉRATIONS
LOCALES ADAPTÉES
AUX BESOINS
DES TERRITOIRES



PROMOUVOIR
L'ESS



ACCOMPAGNER
L'ANCRAGE GARDOIS
DES GRANDS
ACTEURS RESSOURCES
DE L'ESS

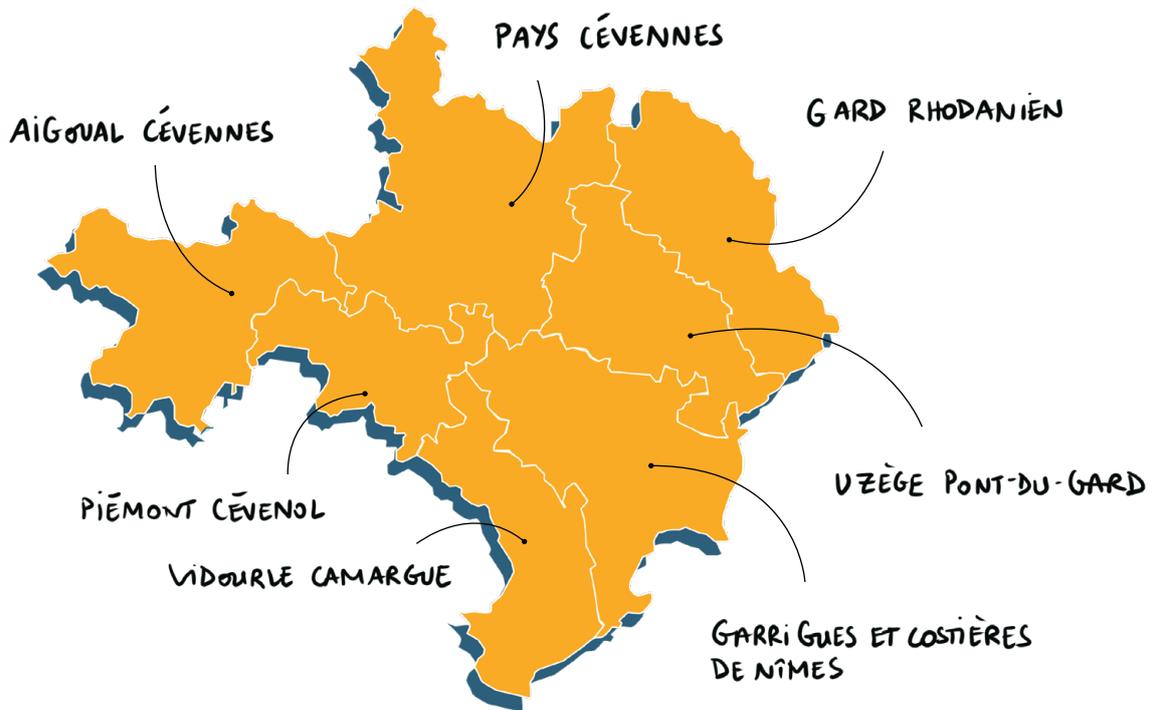


VALORISER LA
CAPACITÉ
D'INNOVATION
SOCIALE DES
STRUCTURES
DE L'ESS



Sept rencontres territoriales

203 acteurs, associatifs et élus locaux ont participé à la conception du Schéma départemental de l'ESS.



Des ateliers créatifs ont permis de récolter des éléments très concrets sur les problématiques locales et sur les attentes des acteurs locaux.





Un grand atelier au Pont du Gard

À l'issue des concertations territoriales, un grand atelier regroupant 142 acteurs gardois de l'ESS s'est déroulé le 22 novembre 2023.



À l'issue des ateliers territoriaux, trois propositions ont été approfondies :

- * la mise en lien des acteurs
- * les conditions de l'expérimentation
- * un meilleur ancrage départemental des acteurs ressources de l'ESS (têtes de réseau)



Restitution des grands enjeux issus de la concertation



Une amplification et une diversification des modalités de coopération public-privé



S'appuyer sur la jeunesse pour développer une connaissance grand public de l'ESS



Intégrer l'ESS à la politique du Conseil départemental de manière globale (commande publique, modes de partenariats...)



Adapter les modes de communication sur l'ESS au grand public

Renforcer l'appropriation de l'ESS et de ses enjeux en interne au Conseil départemental



Accompagner l'expérimentation de solutions



La mise en synergie et la potentialisation des initiatives sur chaque territoire



L'atténuation des effets collatéraux de la mise en concurrence entre les acteurs de l'ESS vis-à-vis des financements publics

Centraliser les informations, la capitalisation des données et les retours d'expérience pour diffusion



Faire le lien avec la Recherche pour générer du savoir en commun à partir des expériences de territoire



Faciliter la mise en réseau des acteurs de l'ESS

Mailler le territoire pour un accompagnement de proximité

Créer des instances territorialisées de rencontres entre acteurs de l'ESS

Avec des élus et des agents du Conseil départemental

Un atelier rassemblant une quarantaine d'agents et d'élus du Conseil départemental a été organisé pour comprendre les freins et les opportunités internes pour la mise en œuvre d'une politique en faveur de l'ESS.

Il a permis d'identifier le rôle du Conseil départemental dans la promotion de l'ESS et d'en partager une vision commune pour se fixer des objectifs ambitieux, voire innovants.



- * **Comprendre l'ESS à tous les niveaux** : sensibiliser les agents à l'ESS et particulièrement à son réseau gardois et identifier le rôle du Conseil départemental dans la promotion de l'ESS, notamment au travers de ses marchés publics.
- * **Travailler l'agilité pour favoriser l'innovation** : identifier et comprendre les freins internes à l'agilité au sein du Conseil départemental. Les participants ont été mis dans la peau des porteurs de projets et confrontés aux freins et obstacles mis en lumière lors des ateliers territoriaux pour imaginer les solutions internes qui pourraient faciliter le parcours des porteurs de projets.



Quelques définitions indispensables...



· L'innovation sociale ·

« L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution (...). Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation ».

— *Conseil supérieur de l'Économie sociale et solidaire (CSESS).*

· La coopération ·

« La coopération est une notion centrale pour l'Économie sociale et solidaire, par opposition à la concurrence entre structures. Il s'agit, dans un territoire donné, de faire naître et de développer des partenariats innovants, vertueux et approfondis entre des acteurs de l'ESS, des acteurs publics, des entreprises classiques, des universités... ».

— *Source : le Labo de l'ESS – travaux sur les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE).*

· Le / les communs ·

Il convient en premier lieu de distinguer les notions suivantes :

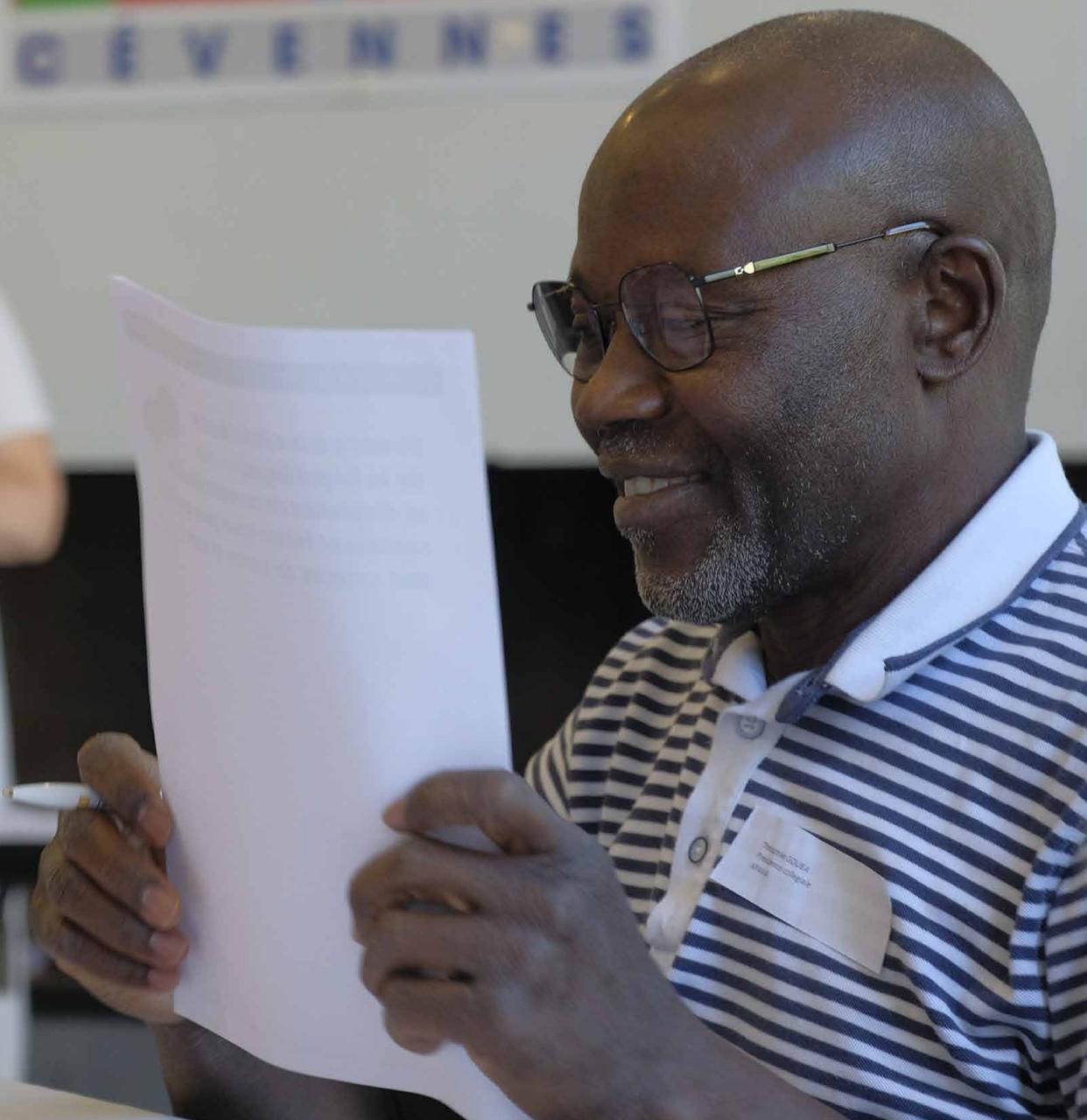
- * Les **biens communs** sont des biens ou des ressources qui, ne relevant ni de la propriété privée, ni publique, demeurent inappropriables. Il peut s'agir de biens matériels (le soleil, les océans) ou immatériels (la démocratie, la justice).
- * Les **communs** « sont des ressources gérées collectivement par une communauté, celle-ci établit des règles et une gouvernance dans le but de préserver et pérenniser cette ressource. » Il s'agit ici d'une communauté d'acteurs solidaires qui, au travers d'une gouvernance partagée, met en place des règles d'accès et d'usage à une ressource limitée profitable à tous.
— (www.les-communs-dabord.org).

Il s'agit ainsi de ressources libres et ouvertes, de création d'un réseau ou de projets d'utilité sociale portés collectivement, à partir de la souplesse de l'outil « appel à commun(s) » pour le développement d'un projet construit sur le modèle coopératif.

LE VIGAN



CEVENNES



Thomas OUBAYE
Président du Comité
2018-2021

2



Le Schéma départemental de l'Économie sociale et solidaire

· 2024 - 2028 ·



4 AXES
STRATÉGIQUES



17 OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS

AXE 1 : FAIRE ÉMERGER ET SOUTENIR DES COOPÉRATIONS LOCALES ADAPTÉES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DES TERRITOIRES



OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.1

Soutenir l'émergence de projets de coopération au travers d'appels à commun(s) territorialisés

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.2

Proposer un programme de formation commun aux structures de l'ESS

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.3

Rechercher les possibilités de mobilisation du foncier vacant du Conseil départemental dans une logique d'occupation transitoire par les structures de l'ESS

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.4

Développer la participation du Conseil départemental au sein de Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)

Axe 1

Faire émerger et soutenir des coopérations locales adaptées aux besoins spécifiques des territoires



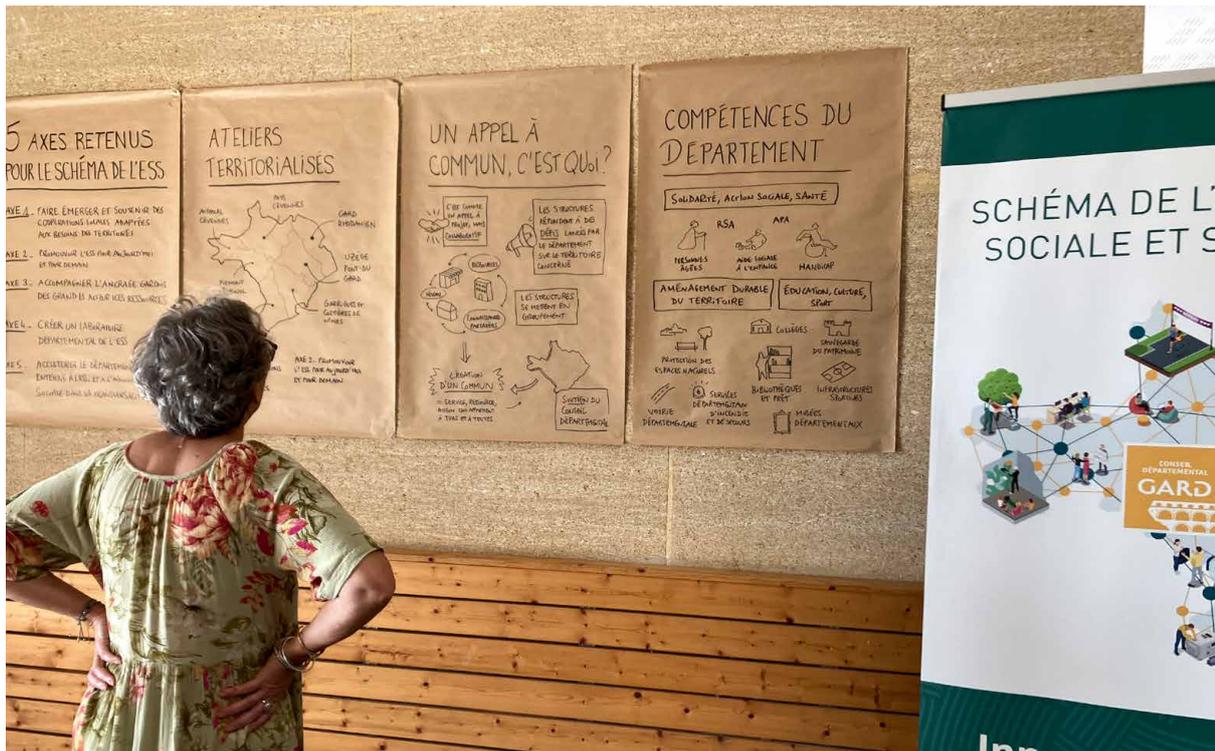
Contexte et enjeux

En soutenant l'ESS, le Conseil départemental s'inscrit dans une démarche d'innovation sociale.

L'enjeu principal est de renforcer les liens de coopération entre acteurs, au travers de projets co-construits au service des besoins et du développement des territoires.

La diversité des formes matérielles et immatérielles que « les communs » peuvent revêtir – numériques, écologiques, structures coopératives type tiers-lieux – vient mettre en évidence que ce n'est pas tant le type de ressources qui définit le commun que la dynamique sociale créée autour de celles-ci, favorisant la coopération des acteurs pour développer de nouvelles réponses aux problématiques collectives.

Pour soutenir les dynamiques des territoires et aller dans le sens d'une plus grande équité entre ces derniers, le Conseil départemental souhaite favoriser l'émergence et le développement des « communs » comme une potentialisation des forces locales au service de la réponse à des besoins sociaux spécifiques. Pour cela, il adoptera une posture de facilitateur et de catalyseur des projets de coopération public-privé.



Le Conseil départemental s’engage dans le processus d’appel à commun(s) territorialisé pour susciter des projets qui correspondent aux objectifs suivants :

- * Construire **des modèles de réponses à des besoins sociaux**, avec un fort ancrage territorial prenant en compte les spécificités locales.
- * Développer des **modes de participation effective** des structures et/ou des habitants, allant de l’identification des besoins communs à la conception et mise en œuvre d’un projet y répondant.
- * **Encourager la coopération** entre les acteurs en diminuant les logiques concurrentielles inhérentes aux appels à projets et en rassemblant autour de valeurs communes, d’espaces dédiés à la construction de projets collectifs.
- * **Favoriser le partage** de productions et d’expériences (au travers d’outils, méthodes, modèles...) et la **diffusion des résultats** permettant le déploiement et l’appropriation de méthodes éprouvées.

Les appels à commun(s) proposés par le Conseil départemental devront permettre d’expérimenter des cadres d’action collectifs favorables aux innovations sur les territoires. En favorisant la transversalité des actions, la diversité des acteurs coopérant au service d’un projet de territoire et la mise en commun des ressources matérielles et immatérielles locales, **un appel à commun(s) déployé localement participera au rééquilibrage et à la solidarité territoriale du Gard**, une compétence du Conseil départemental définie par la loi NOTRe du 7 août 2015.

Entendu pendant la concertation...

“On a besoin d’avoir une vision globale du territoire, et des acteurs des communs qui s’y créent. Il y a une vraie méconnaissance de tous les acteurs de l’ESS entre eux”.

“On manque de lieux pour organiser nos réunions et nos événements. On ne pourrait pas en mutualiser ?”

“On a besoin de foncier pour monter nos projets, imaginez tout ce qu’on pourrait faire si on utilisait et réhabilite le bâti inutilisé !»

“On a du mal à mobiliser le public parce qu’on manque de moyens, d’outils et de compétences pour la diffusion : internet, réseaux sociaux, etc”.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.1

Soutenir l'émergence de projets de coopération au travers d'appels à commun(s) territorialisés

· CONSTATS ISSUS DE LA CONCERTATION ·

Certains acteurs de l'ESS regrettent que les appels à projets traditionnels engendrent parfois une mise en concurrence entre les structures qui doivent répondre à un projet préconstruit. Ces appels à projets peuvent avoir tendance à influencer sur le projet associatif et le modifier au fil du temps. De plus, ces derniers ne favorisent pas l'agilité des structures et la prise en compte de problématiques complexes car ils raisonnent souvent en silos thématiques.

Ces acteurs souhaitent pouvoir proposer un projet transversal où la co-construction entre les structures et la mise en commun des multiples ressources respectives seraient favorisées pour contribuer au développement d'un territoire.

Par ailleurs, les agents du Conseil départemental ont exprimé le fait que la forme hybride des projets ESS rendait son accompagnement complexe, le Conseil départemental n'étant pas structuré pour répondre avec agilité aux besoins des porteurs de projets.



· OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ·

- Développer des coopérations multi-thématiques sur les territoires
- Répondre aux besoins spécifiques d'un territoire
- Faciliter la réponse à un appel à commun(s)
- Favoriser l'appropriation et la transversalité en interne de l'appel à commun(s)
- Auditionner les porteurs de projets par un comité de lecture inter-directions

· DESCRIPTION DE L'ACTION ·

Il n'existe pas de définition réglementaire de l'appel à commun(s) venant encadrer sa mise en œuvre. Ainsi, l'élaboration de ce dernier nécessite de pouvoir travailler la préfiguration d'un dossier facilitant l'usage de réponse par les structures ESS, l'instruction et le suivi par les services concernés en interne.

AXE 1 - FAIRE ÉMERGER ET SOUTENIR DES COOPÉRATIONS LOCALES ADAPTÉES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DES TERRITOIRES

Dans ce sens, le Conseil départemental mobilise un accompagnement juridique et de design social pour la formalisation de l'appel à commun(s) visant à :

- Inscrire l'appel à commun(s) dans un cadre juridique sécurisant
- Élaborer des modalités et une forme de diffusion de l'appel à commun(s)
- Définir les critères de sélection des projets
- Proposer une préfiguration du comité de lecture inter-directions qui sera en charge de la sélection des dossiers

À l'issue de cet accompagnement, le Conseil départemental proposera un appel à commun(s) territorialisé visant à favoriser les coopérations locales entre structures de l'ESS sur la base d'un diagnostic partagé.

Celles-ci se regroupent et mutualisent leurs différentes ressources pour construire un projet multi-thématique en réponse aux besoins spécifiques identifiés sur un territoire.

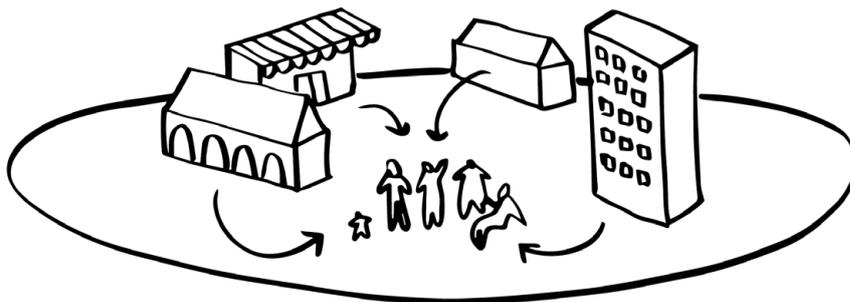
Les coopérations lauréates de l'appel à commun(s) devront produire un livrable partageable et appropriable permettant la diffusion de leurs pratiques de coopération sous la forme de leurs choix (outils, récit, guides...). Il intégrera dans sa construction une partie «retour d'expérience» des structures sur la constitution du dossier, qui participera à l'évaluation.

Le déploiement de l'appel à commun(s) sera réalisé au travers de l'animation du réseau ESS gardois et les instances de maillage territorial et d'accompagnement des projets.

L'appel à commun(s) s'inscrivant dans un objectif d'hybridation des projets, il sera proposé à l'appréciation d'un comité de lecture inter-directions. Ce comité de lecture rassemblera les expertises métiers, internes au Conseil départemental, nécessaires à la compréhension de projets hybrides intervenant dans le champ de l'Économie sociale et solidaire. Ainsi les candidats aux appels à commun(s) seront auditionnés par des agents référents des thématiques concernées couplé à l'expertise transversale et en innovation sociale du Conseil départemental du Gard.

· MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES ·

L'appel à commun(s) requiert une mutualisation des ressources (matérielles et immatérielles) et la coopération entre 3 acteurs minimum de l'ESS pour y répondre. La forme de la coopération sera appréciée de manière organisationnelle plus que structurelle. En effet, les structures partenaires seront invitées à développer une gouvernance partagée de leur projet (modalités de prise de décision, partage des responsabilités et de la charge du projet...) à l'intérieur ou en dehors de toute structure juridique dédiée.



ÉVALUATION

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉALISATION
Développer des coopérations multi-thématiques sur les territoires	Nombre de réponses à l'appel à commun(s) comprenant plus de 3 structures coopérantes
	Nombre minimal d'entrées thématiques par appel à commun(s)
Répondre aux besoins spécifiques d'un territoire	Proportion de réponses à l'appel à commun(s) pour lesquelles les coopérations répondent à un diagnostic de territoire
Faciliter la réponse à un appel à commun(s)	Nombre d'ateliers de présentation de l'appel à commun(s)
	Taux de satisfaction dans le cadre du retour d'expérience
Favoriser l'appropriation et la transversalité en interne de l'appel à commun(s)	Nombre de services participant à la préfiguration du dossier
	Nombre de services représentés dans le comité de lecture des dossiers inter-directions
Auditionner les porteurs de projets par un comité de lecture inter-directions	Taux de représentativité des directions concernées par les dossiers soumis au titre de l'appel à commun(s)
	Nombre de projets auditionnés

D'AUTRES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX LE PRÉVOIENT AUSSI

SCHÉMA DES SOLIDARITÉS SOCIALES

- 5.1 Soutenir les dynamiques collectives pour renforcer la vie sociale sur les territoires
- 10.2.1 Apporter de l'ingénierie de projets et financière
- 10.2.2 L'innovation sociale par le design

SCHÉMA DES SPORTS

- Orientation 2, Ambition 2, Action n° 15 Encourager les mutualisations entre les associations sportives du territoire
- Orientation 2, Ambition 3, Action n°16 Valoriser les projets ayant une dimension sportive et culturelle

SCHÉMA DU TOURISME, DES LOISIRS ET DE L'ATTRACTIVITÉ

- Orientation 2, Action 7-1 Encourager le tourisme local, social et solidaire,
- Action 7-2 Développer les offres pour des vacances adaptées
- Action 7-3 Faire des populations locales, les prescripteurs et acteurs d'un tourisme maîtrisé
- Orientation 3, Action 8-2 Accompagner les projets d'investissement touristiques des collectivités et associations
- Orientation 4, Action 10-2 Coopération inter-structures à l'échelle des destinations

SCHÉMA DES MOBILITÉS

- MOB 4 – action 2 Favoriser l'usage du vélo par les collégiennes et les collégiens

SCHÉMA DES ENSEIGNEMENTS ET PRATIQUES ARTISTIQUES

- Axe 1, Orientation 2, Objectif 2 Susciter les liens avec le champ social
- Objectif 3 Initier des actions avec la pratique amateur
- Action 3 Mobiliser l'aide au projet
- Axe 2, Objectif 3, Action 2 Développer des projets artistiques par bassin de vie qui impliquent plusieurs établissements
- Axe3, Objectif 3, Action 2 Encourager les partenariats avec des acteurs du champ social/de la santé

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.2

Proposer un programme de formation commun aux structures de l'ESS

· CONSTATS ISSUS DE LA CONCERTATION ·

Il n'existe pas de formation à l'Économie sociale et solidaire commune à l'ensemble des acteurs. Chaque partenaire ressource dispose de son propre programme de formation sans mise en cohérence à l'échelle territoriale (formation à la gouvernance coopérative, à la vie associative, à l'ingénierie financière en ESS, etc.).

· OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ·

- Fédérer les acteurs ressources de l'ESS autour de la formation
- Mutualiser et développer des formations correspondant aux besoins
- Proposer un programme de formation gardois à destination des acteurs de l'ESS



· DESCRIPTION DE L'ACTION ·

Le Conseil départemental souhaite proposer à l'ensemble des structures de l'ESS du département du Gard un programme de formation complet rassemblant toutes les sessions de formation proposées par les acteurs de l'accompagnement à l'ESS.

· MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES ·

Un groupe de travail spécifique réunissant les acteurs proposant des actions de formation aux structures de l'ESS sera intégré au réseau ESS gardois. Ce travail passera par une analyse des besoins, une mise en cohérence et de la prospective.

· ÉVALUATION ·

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉALISATION
Fédérer les acteurs ressources de l'ESS autour de la formation	Création du groupe de travail Nombre minimum de participants au groupe
Mutualiser et développer des formations correspondant aux besoins	Nombre de formations mutualisées Création de nouvelles formations
Proposer un programme de formation gardois à destination des acteurs de l'ESS	Production du programme de formation Nombre de sessions Nombre de participants

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.3

Rechercher les possibilités de mobilisation du foncier vacant du Conseil départemental dans une logique d'occupation transitoire par les structures de l'ESS

· CONSTATS ISSUS DE LA CONCERTATION ·

Dans un contexte de tension immobilière, les structures de l'ESS rencontrent des difficultés d'accès au foncier. En parallèle, certains biens immobiliers ou terrains du Conseil départemental peuvent être temporairement non occupés.

· OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ·

- Favoriser l'accès au foncier des structures de l'ESS
- Favoriser l'émergence de tiers-lieux sur les territoires
- Valoriser le patrimoine du Conseil départemental



· DESCRIPTION DE L'ACTION ·

Le Conseil départemental propose une occupation transitoire collective, restreinte dans le temps, d'un bâtiment ou terrain. Il peut s'agir d'occupation de locaux en propre, d'espaces naturels ou encore de toitures pour l'installation de systèmes de production d'énergies renouvelables.

Cette occupation transitoire revêt plusieurs intérêts :

- Animer le territoire et stimuler des dialogues entre habitants, acteurs locaux et collectivités
- Limiter les dépenses d'entretien et les dégradations potentielles liées aux sites inoccupés, valoriser un site
- Pour la structure occupante : agir sur son cadre de vie, échanger avec de nouveaux partenaires, accéder à un espace pour réaliser ses projets

Les possibilités de mise à disposition d'espaces vacants seront recensées avec les services concernés et proposées à la mise à disposition bien par bien en fonction des arbitrages des élus. Chaque projet d'occupation transitoire se verra doté d'une convention propre à son objet.

La convention de mise à disposition sera construite sur la base d'un modèle en fonction du projet d'occupation et des contraintes du bien. Les biens seront à prendre en l'état et les conditions de durée, de coût, de contreparties seront proposées dans chaque appel public à occupation. Ces mises à disposition seront valorisées au travers d'un bilan annuel.



- MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES -

Une identification de l'ensemble des acteurs intéressés par l'occupation transitoire d'un bien immobilier sera opérée. Ces derniers seront réunis et invités à collaborer autour du projet d'occupation. Le groupement ainsi créé pourra soit se doter d'une forme juridique propre, soit d'un chef de file avec lequel le Conseil départemental conventionnera.

- ÉVALUATION -

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉALISATION
Favoriser l'accès au foncier bâti ou agricole des structures de l'ESS	Nombre de bâtiments mis à disposition Nombre d'espaces non bâtis mis à disposition
Favoriser l'émergence de tiers-lieux sur les territoires	Nombre de tiers-lieux supplémentaires annuels Proportion des tiers-lieux occupants membre du réseau gardois
Valoriser le patrimoine du Conseil départemental	Réduction du nombre d'espaces vacants Communication sur l'ensemble des projets

- D'AUTRES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX LE PRÉVOIENT AUSSI -

SCHÉMA DES SOLIDARITÉS SOCIALES

- 3.3.1 Développer des habitats alternatifs
- 5.1.2 Expérimenter de nouveaux lieux de vie sociale

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.4

Développer la participation du Conseil départemental au sein de Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)

· CONSTATS ISSUS DE LA CONCERTATION ·

Les structures exposent la nécessité de travailler des projets qui recréent de la proximité entre vie économique et vie sociale par des modalités de coopération avec le Conseil départemental. La participation du Conseil départemental aux Sociétés coopératives d'intérêts collectifs (SCIC) du territoire vise à répondre au besoin exprimé d'un engagement durable entre la collectivité, les acteurs locaux de l'ESS et les usagers, aux différentes phases d'un projet (pilotage, développement).

Selon le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES), seuls 9% des conseils départementaux ont été les associés de SCIC sur le territoire national.



· OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ·

- Définir le cadre de la participation du Conseil départemental au développement des SCIC du territoire
- Renforcer le soutien aux SCIC déjà existantes sur le territoire
- Soutenir la création de SCIC pour répondre aux besoins des territoires

· DESCRIPTION DE L'ACTION ·

Cette action vise à définir un cadre de soutien pour le développement des SCIC du Gard et à encourager la contribution du Conseil départemental aux SCIC déjà existantes. Le Conseil départemental œuvrera pour l'émergence de nouvelles SCIC dès lors qu'elles répondent à la production d'un bien ou d'un service correspondant à un besoin d'intérêt général en lien avec les compétences départementales.

· MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES ·

Un groupe de travail est constitué pour la construction du document-cadre.

Le cas échéant, les modes de contractualisation avec les SCIC dépendent du degré de participation du Conseil départemental. — *Source : Point de RepèreSS SCIC (RTES 2023).*

ÉVALUATION

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉALISATION
Définir le cadre de la participation du Conseil départemental au développement des SCIC du territoire	Adoption d'un document de cadrage Diffusion du document de cadrage aux services du Conseil départemental
Renforcer le soutien aux SCIC déjà existantes sur le territoire	Nombre de SCIC existantes auprès desquelles le Conseil départemental s'engage Augmentation de l'utilisation des services des SCIC par les services du Conseil départemental
Soutenir la création de SCIC pour répondre aux besoins des territoires	Nombre de SCIC impulsées par le Conseil départemental Proportion de SCIC créées correspondant à un champ de compétences obligatoires du Conseil départemental

D'AUTRES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX LE PRÉVOIENT AUSSI

SCHÉMA DES SOLIDARITÉS DÉPARTEMENTALES

2.2.3 Structurer les filières de l'IAE autour de finalités d'utilité sociale, de transition écologique et d'économie circulaire

2.4.3 Encourager la constitution de SCIC d'insertion en favorisant la prise de participation du Conseil départemental

SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES (À VENIR)



5 AXES RETENUS POUR LE SCHÉMA REGIONAL

- 1. FAIRE ÉMIGRER ET REMPLIR LE DÉPARTAMENT AVEC DES JEUNES ET DES TALENTS
- 2. FAVORISER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE
- 3. CRÉER UN CLIMAT FAVORABLE À L'ENTREPRENEURISME
- 4. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL
- 5. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ATELIERS TERRITORIAUX



UN APPEL À L'ORDONNEMENT, C'EST QUOI ?



COMPÉTENCES DU DÉPARTAMENT



Axe 2

Promouvoir l'ESS



Contexte et enjeux

Sport, culture, loisirs, projets alimentaires, écologie, action sociale et médico-sociale... L'Économie sociale et solidaire (ESS) est présente dans la vie quotidienne des Gardoises et des Gardois pour répondre tout à la fois aux besoins généraux du lien social et du vivre-ensemble et aux besoins spécifiques des différents âges de la vie.

L'ESS est portée principalement par les associations dont le nombre dans le Gard est estimé entre 17 000 et 18 000. Seulement 10% d'entre elles sont des structures employeuses, rendant ainsi compte de l'importance de la structuration associative autour du bénévolat. Crise du bénévolat ou modification de l'engagement, la question se pose pour l'ensemble du tissu associatif. C'est donc un enjeu de pérennité des structures et du dynamisme local. En favorisant les principes de gouvernance démocratique et l'implication des habitants dans les questions qui les concernent sur leur territoire de vie, le modèle associatif promeut la participation citoyenne comme vecteur du développement du pouvoir d'agir des différents publics.

Pour autant, la diversité de ses champs d'activité, de ses acteurs et des différents statuts entraîne une difficulté de visibilité, de lisibilité et d'appropriation de l'ESS par le grand public.

Source d'emplois non délocalisables qui répondent à des enjeux actuels et pour l'avenir, tels que la transition écologique ou le renouveau démocratique, l'ESS est également une force vive qui participe au rééquilibrage territorial en s'intéressant à créer ou à renouveler un dynamisme économique et social particulièrement dans les territoires ruraux et semi-ruraux. Elle dessine donc l'opportunité d'un avenir professionnel pour la jeunesse où le « faire autrement » se conjugue avec le sens au travail, le respect de l'être humain et le développement durable.

Dans ce sens, un axe de travail a été consacré au développement d'une communication et d'éducation autour de l'ESS et de l'innovation sociale. Il aura pour objectif de rendre visible les différentes actions portées, l'actualité du secteur afin de sensibiliser la population sur la permanence de l'ESS dans la vie quotidienne. L'enjeu principal de cet axe de travail est de donner à voir mais aussi à expérimenter la force de la coopération au travers de l'ESS en le déclinant en quatre actions.

AXE 2 : PROMOUVOIR L'ESS



OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.1

Développer des actions ESS à destination des jeunes de 11 à 25 ans

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.2

Développer les stages de 3^e dans les structures de l'ESS

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.3

Communiquer sur l'ESS et l'innovation sociale auprès du grand public

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.4

Créer un dispositif permettant à la collectivité de mettre à disposition un appui de compétences auprès des structures de l'ESS

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.5

Proposer un programme de sensibilisation aux agents et aux élus du Conseil départemental

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.6

Renforcer le développement de l'achat public auprès des structures de l'ESS

Entendu pendant la concertation...

" Faire des portraits d'acteurs engagés notamment, valoriser la solidarité du territoire et de ceux qui l'animent. "

"Ce serait bien que tous les jeunes puissent faire leur stage de 3^e, ou même leur alternance dans les entreprises de l'ESS. Les entreprises qui accueillent pourraient être aidées."

" Il faut valoriser l'engagement dans l'Économie sociale et solidaire, le bénévolat dans le CV, pour la retraite, en validation d'expériences, pour le Compte personnel de formation (CPF)... "

" Il faut faire parler les acteurs, à la campagne, dans les villes, partout ! "

" Il faudrait faire une grande campagne nationale de promotion de l'ESS ! "

"Comment on parle avec les jeunes de l'ESS ? On fait un TikTok ESS ? Ce serait bien, ça changerait..."

"... supprimer la publicité et la transformer en reportages d'initiatives ESS sur le territoire ! "

" On est obligé de faire une veille des appels à projets et des subventions pour essayer d'avoir des aides, mais ça prend trop de temps, on rate des dossiers..."

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.1

Développer des actions ESS à destination des jeunes de 11 à 25 ans

· CONSTATS ISSUS DE LA CONCERTATION ·

Un large déficit de notoriété de l'Économie sociale et solidaire est constaté auprès de la jeunesse. Il semble nécessaire de donner à voir et à expérimenter ce modèle afin d'intégrer les modèles ESS dans le champ des possibles des jeunes.

· OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ·

- Permettre à des jeunes de découvrir des acteurs ou des initiatives de l'Économie sociale et solidaire
- Faire expérimenter l'Économie sociale et solidaire à des jeunes
- Leur faire comprendre l'Économie sociale et solidaire, ses valeurs et ses statuts

· DESCRIPTION DE L'ACTION ·

L'action consiste à favoriser le développement de projets collectifs de promotion et d'expérimentation de l'ESS à destination de jeunes de 11 à 25 ans. Pour y parvenir, un appel à commun(s) sera lancé permettant aux structures de l'ESS de coopérer autour de l'enjeu d'éducation à l'ESS. Ainsi plusieurs projets co-portés pourront être accompagnés chaque année dans le but de faire vivre l'Économie sociale et solidaire auprès des adolescents et des jeunes adultes gardois.





- MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES -

L'appel à commun(s) requiert une mutualisation des ressources (matérielles et immatérielles) et la coopération entre 3 acteurs minimum de l'ESS pour y répondre. La forme de la coopération sera appréciée de manière organisationnelle plus que structurelle. En effet, les structures partenaires seront invitées à développer une gouvernance partagée de leur projet (modalités de prise de décision, partage des responsabilités et de la charge du projet...) à l'intérieur ou en dehors de toute structure juridique dédiée.

- ÉVALUATION -

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉALISATION
Permettre à des jeunes de rencontrer des acteurs ou initiatives ESS	Nombre de structures concernées par la candidature à l'appel à commun(s) Diffusion du document de cadrage aux services Nombre de jeunes participants aux projets
Faire expérimenter l'ESS à des jeunes	Nombre de projets impliquant la création d'une structure ad hoc (junior associations, coopératives éphémères...) Nombre de projets impliquant la participation à une structure de l'ESS (associations, coopératives...)
Comprendre l'ESS, ses valeurs et ses statuts	Sensibilisation aux valeurs et statuts de l'ESS dans les projets retenus

- D'AUTRES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX LE PRÉVOIENT AUSSI -

SCHÉMA DES SOLIDARITÉS SOCIALES

Orientation 1 Bien Grandir dans le Gard

10.2 Soutenir l'innovation sociale

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.2

Développer les stages de 3^e dans les structures de l'ESS

· CONSTATS ISSUS DE LA CONCERTATION ·

De nombreux jeunes sont en difficulté pour trouver un stage de 3^e, par manque de réseau familial ou professionnel, notamment dans les quartiers politique de la ville ou en milieu rural. Trop de stages s'effectuent au rabais ou manquent d'intérêt. De nombreux collégiens méconnaissent l'ESS et n'ont pas idée de ce que sa découverte peut leur apporter, enrichir leur parcours voire susciter des vocations.

· OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ·

- Contribuer à l'égalité des chances en permettant à des collégiens de trouver un stage
- Faciliter l'accès au stage de 3^e individuel ou en groupe
- Sensibiliser les collégiens sur les champs et les métiers de l'ESS



· DESCRIPTION DE L'ACTION ·

Cette action doit permettre de développer des projets collectifs sur les territoires visant à faire découvrir l'ESS dans les collèges pour conduire des jeunes à effectuer leur stage en ESS. Pour y parvenir, un appel à commun(s) sera lancé permettant aux structures de l'ESS de coopérer autour de l'enjeu d'éducation à l'ESS au travers des stages de 3^e et de la découverte des métiers.



- MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES -

L'appel à commun(s) requiert une mutualisation des ressources (matérielles et immatérielles) et la coopération entre 3 acteurs minimum de l'ESS pour y répondre. La forme de la coopération sera appréciée de manière organisationnelle plus que structurelle. En effet, les structures partenaires seront invitées à développer une gouvernance partagée de leur projet (modalités de prise de décision, partage des responsabilités et de la charge du projet...) à l'intérieur ou en dehors de toute structure juridique dédiée.

- ÉVALUATION -

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS RÉALISATION
Contribuer à l'égalité des chances en permettant à des collégiens de trouver un stage	Répartition territoriale des projets / Nombre de projets en QPV Répartition territoriale des projets / Nombre de projets en ZRR
Faciliter l'accès au stage de 3 ^{ème} en individuel ou en groupe	Nombre de stagiaires individuels Nombre de stagiaires en groupe Nombre de structures ESS accueillant des collégiens
Sensibiliser les collégiens sur les champs et les métiers de l'ESS	Nombre de collégiens sensibilisés à l'ESS



OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.3

Communiquer sur l'ESS et l'innovation sociale auprès du grand public

· CONSTATS ISSUS DE LA CONCERTATION ·

Les acteurs expriment un manque de visibilité de leurs actions et de façon plus globale, un manque d'informations et de connaissance du grand public au sujet de l'ESS.

· OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ·

- Communiquer sur les actions du réseau de l'ESS
- Proposer des campagnes de sensibilisation à l'ESS au grand public

· DESCRIPTION DE L'ACTION ·

Le Conseil départemental souhaite donner plus de visibilité aux actions de l'ESS et à l'innovation sociale comme vectrices de dynamisme territorial, en communiquant régulièrement sur les réalisations du Schéma de l'ESS et les actions du réseau départemental de l'ESS. Un plan de communication annualisé et commun au sein du réseau ESS gardois est nécessaire pour démultiplier l'impact sur le grand public.



· MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES ·

L'élaboration du plan de communication est intégrée à l'animation du réseau ESS gardois. Le plan de communication est donc construit de manière concertée avec les acteurs du réseau.



- ÉVALUATION -

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉALISATION
Développer l'attractivité de l'ESS	Proposer une campagne thématique annuelle (l'ESS au quotidien, la coopération, le bénévolat et l'engagement citoyen, la formation...)
Communiquer sur les actions du réseau de l'ESS	Communiquer sur les réunions des espaces de rencontres et d'accompagnement territorialisés Communiquer sur le programme de formation à l'ESS
Proposer des campagnes de sensibilisation à l'ESS au grand public	Proposer une campagne thématique annuelle (l'ESS au quotidien, la coopération, le bénévolat et l'engagement citoyen, la formation...) Communiquer sur les actions portées au travers des appels à commun(s)

- D'AUTRES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX LE PRÉVOIENT AUSSI -

SCHÉMA DES SOLIDARITÉS SOCIALES

- 10.1.1 Mieux communiquer sur les solidarités
- 10.2 Soutenir l'innovation sociale

SCHÉMA DU TOURISME, DES LOISIRS ET DE L'ATTRACTIVITÉ

ORIENTATION 2, ACTION 5-1 Promouvoir un tourisme éthique et durable

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.4

Créer un dispositif permettant à la collectivité de mettre à disposition un appui de compétences auprès des structures de l'ESS

- CONSTATS ISSUS DE LA CONCERTATION -

Les structures associatives sont confrontées à une diminution du bénévolat mais aussi à un besoin d'augmentation de leur niveau de compétences nécessaire au bon développement de leurs projets.

Le Conseil départemental compte plus de 3 000 agents avec des compétences qui pourraient être un appui pour les associations.

- OBJECTIFS OPÉRATIONNELS -

- Bâtir le cadre de la mise à disposition de compétences auprès des structures de l'ESS
- Proposer aux agents du Conseil départemental une immersion dans le domaine de l'ESS
- Permettre aux structures de l'ESS de bénéficier de compétences répondant à leurs besoins



- DESCRIPTION DE L'ACTION -

Le Conseil départemental se propose de mettre à disposition des structures bénéficiaires (les organismes d'intérêt général, les fondations et les associations reconnues d'utilité publique) des compétences détenues par les agents de la collectivité, en adéquation avec les missions d'intérêt général de l'organisme.

À l'instar des agents de Protection maternelle infantile (PMI) auprès des Lieux d'accueil enfants parents (LAEP) ou des formations de bénévoles opérées par la Direction du livre et de la lecture (DLL), cet appui de compétences permet ainsi aux agents du Conseil départemental de développer de nouvelles compétences, d'appréhender une application différente de la mise en œuvre de leurs connaissances et

savoir-faire. Il leur offre aussi la possibilité de s'engager progressivement dans des projets associatifs notamment dans le cadre de transitions professionnelles (réorientation, retraite...) tout en offrant au Conseil départemental une opportunité de s'engager différemment auprès de l'ESS.

- MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES -

La mise à disposition de compétences fait l'objet d'une convention entre le Conseil départemental et l'organisme concerné.

- ÉVALUATION -

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉALISATION
Bâtir le cadre de la mise à disposition de compétences auprès des structures de l'ESS	Adoption d'un document de cadrage
	Élaboration d'un modèle de convention de mise à disposition
Proposer aux agents volontaires du Conseil départemental une immersion dans le domaine de l'ESS	Nombre d'agents dont les compétences sont mises à disposition auprès de structures de l'ESS
	Taux de satisfaction des agents dans le vécu de leur expérience
Permettre aux structures de l'ESS de bénéficier de compétences répondant à leurs besoins	Nombre de structures de l'ESS auprès desquelles sont mis à disposition des agents
	Taux de satisfaction des structures en termes de réponse à leurs besoins

- D'AUTRES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX LE PRÉVOIENT AUSSI -

SCHÉMA DES SOLIDARITÉS SOCIALES

10.1.1 Mieux communiquer sur les solidarités

10.2 Soutenir l'innovation sociale



OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.5

Proposer un programme de sensibilisation aux agents et aux élus

· CONSTATS ISSUS DE LA CONCERTATION ·

Les acteurs de l'ESS sont confrontés à une appropriation différente selon leurs interlocuteurs au sein du Conseil départemental.

L'alignement des objectifs politiques avec les capacités techniques en interne (et vice-versa) ouvre un potentiel de dialogue et de facilitation dans l'accompagnement des projets qui mérite d'être renforcé et outillé.

· OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ·

- Mutualiser / créer des modalités de sensibilisation correspondant aux besoins
- Proposer un programme de rencontres à destination des agents et élus du Conseil départemental



· DESCRIPTION DE L'ACTION ·

Le Conseil départemental souhaite proposer un programme de sensibilisation régulier aux agents et aux élus, co-construit au sein du réseau ESS du Gard. La sensibilisation pourrait s'effectuer en 4 volets :

- Des ateliers créatifs : proposer des temps de formation et des ateliers créatifs permettant aux élus de projeter des trajectoires politiques qui renforcent la place de l'ESS.
- Un outillage technique transversal : objectiver concrètement, par des chiffres, comment l'ESS décline les compétences du Conseil départemental
- Des formats sensibles diffusables : concevoir un contenu qui raconte concrètement la dimension humaine et économique de l'ESS sur le territoire, en lien avec la communication grand public sur l'ESS
- Des rencontres inspirantes récurrentes entre le Conseil départemental et les acteurs de l'ESS, qui peuvent être festives ou envisagées sous l'angle partenarial ou interprofessionnel

Pour construire une acculturation pérenne des agents et des élus à l'ESS, il faut miser sur une sensibilisation continue et régulière, qui donne de la place au "hors-format", à l'exploration et à la créativité, propice à un renouvellement des cultures professionnelles.



- MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES -

Un groupe de travail spécifique réunissant les acteurs ayant une expertise en termes de formation et de sensibilisation sera intégré au réseau ESS gardois (actions 3.1). Ce travail passera par une analyse des besoins, une mise en cohérence et de la prospective.

- ÉVALUATION -

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉALISATION
Fédérer les acteurs ressources de l'ESS autour de la sensibilisation de la collectivité	Création du groupe de travail Nombre minimum de participants au groupe
Mutualiser/créer des modalités de sensibilisation correspondant aux besoins	Nombre de partenaires impliqués Nombre de rencontres organisées
Proposer un programme de rencontres à destination des agents/élus du Conseil départemental	Production du programme de sensibilisation Nombre de participants différents aux rencontres

- D'AUTRES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX LE PRÉVOIENT AUSSI -

SCHÉMA DES SOLIDARITÉS SOCIALES

ORIENTATION 10 Associer, encourager l'innovation sociale

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.6

Renforcer le développement de l'achat public auprès des structures de l'ESS

· CONSTATS ·

Pour satisfaire l'article L.2111-3 du Code de la commande publique (CCP), le Conseil départemental doit élaborer un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

Il s'agit d'un plan d'actions qui pose le cadre d'un achat durable, sur la base d'objectifs mesurables et publiés au minimum tous les 2 ans sur le site Internet du Conseil départemental du Gard.

La construction du SPASER a vocation à se décliner autour de 4 axes dans lesquels l'Économie sociale et solidaire peut prendre une part indéniable :

1. Un Gard solidaire centré sur l'insertion par l'emploi, les marchés réservés, l'égalité femmes et hommes, et la protection des salariés
2. Un Gard engagé pour un avenir préservé et durable
3. Un Gard promoteur et protecteur autour de la santé, de l'alimentation, du commerce équitable, de l'inclusion, et de la biodiversité
4. Un Gard partenaire en lien avec le tissu économique, notamment local

Le SPASER sera élaboré par la Direction des affaires juridiques achat et questure (DAJAQ) et aura vocation à être renforcé par l'action des directions concernées.

· OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ·

- Promouvoir les acteurs de l'ESS au travers de marchés réservés
- Faciliter l'intégration des structures de l'ESS dans les marchés du Conseil départemental
- Augmenter le recours à des entreprises de l'ESS dans le cadre de l'achat public du Conseil départemental



· DESCRIPTION DE L'ACTION ·

Le Conseil départemental souhaite faire preuve d'exemplarité en matière d'achat ou de commande publique. Qu'il s'agisse de son fonctionnement en interne ou quotidien (rénovation de locaux, papeterie, denrées alimentaires, etc..) ou de la mise en œuvre de ses politiques publiques, chaque dépense peut être le reflet de cet engagement.

Afin de renforcer le déploiement du SPASER, le Schéma de l'ESS propose de développer :

- Des sensibilisations à l'achat public responsable à l'intention des agents
- Des formations de formateurs à la réponse aux marchés publics à l'intention des acteurs ressources de l'ESS dans le cadre du réseau ESS du Gard ayant pour but une traduction dans les programmes de formation aux acteurs de l'ESS
- La diffusion de retours d'expérience comme outils de capitalisation des bonnes pratiques en interne comme en externe au Conseil départemental du Gard sous forme de fiches, de vidéos, de témoignages...
- La contribution à l'élaboration d'un annuaire des structures de l'ESS
- L'élaboration d'un état des lieux des structures de l'ESS retenues dans le cadre des marchés publics du Conseil départemental.

- MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES -

Constitution d'un groupe de travail autour de la Mission ESS et de la DAJAQ pour le lancement du SPASER et le développement des marchés réservés émanant de la collectivité pour les structures de l'ESS.

- ÉVALUATION -

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS RÉALISATION
Promouvoir les acteurs de l'ESS pour la commande publique	Élaboration d'un annuaire ESS des structures susceptibles de répondre à des marchés publics
	Nombre d'agents sensibilisés à l'achat public responsable à l'intention des agents (action 5.1)
Faciliter l'intégration des structures de l'ESS dans les marchés du Conseil départemental	Nombre de retours d'expérience diffusés
	Nombre de formateurs formés à l'achat public
	Nombre de formation des structures de l'ESS dans le programme de formation annuel (action 1.4)
	Élaboration d'un état des lieux des structures de l'ESS retenues dans le cadre des marchés publics du Conseil départemental

- D'AUTRES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX LE PRÉVOIENT AUSSI -

SCHÉMA DE SOLIDARITÉS SOCIALES

- 10.1.1 Mieux communiquer sur les solidarités
- 10.2 Soutenir l'innovation sociale

SCHÉMA DE PROMOTION DE L'ACHAT PUBLIC SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE (À VENIR)

AXE 3 : ACCOMPAGNER L'ANCRAGE GARDOIS DES GRANDS ACTEURS RESSOURCES DE L'ESS



OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.1

Animer le réseau de l'Économie sociale et solidaire gardois

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.2

Organiser le maillage territorial par des espaces de rencontres et d'accompagnement de proximité pour les acteurs de l'ESS

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.3

Soutenir les grands acteurs ressources de l'ESS dans le Gard

Axe 3



Accompagner l'ancrage gardois des grands acteurs ressources de l'ESS

Contexte et enjeux

Le soutien à la coopération, la mutualisation des ressources, le développement des projets, nécessitent des espaces de rencontres, d'interconnaissances mais également de mobilisation et de diffusion des ressources disponibles en termes d'ingénierie pour l'ensemble des acteurs de l'Économie sociale et solidaire, de l'association œuvrant avec des bénévoles à la structure employeuse.

Les grands acteurs ressources de l'Économie sociale et solidaire sont des partenaires indispensables dans la mise en place de ce présent Schéma. En effet, de par leur caractère fédérateur, elles représentent la diversité du tissu ESS local et un vecteur de dynamisme auprès de leurs réseaux.

Parce que le Gard est un département riche de sa diversité géographique mêlant centres ruraux et centre urbains, l'enjeu est donc tout à la fois de pouvoir apporter une réponse globale aux besoins communs des acteurs tout en s'adaptant aux spécificités territoriales.

Si la diversité des acteurs de l'ESS en constitue sa richesse, elle peut également être un frein à l'interconnaissance, premier levier des possibilités de coopération.

L'ambition portée par le Conseil départemental sera de construire une architecture globale de l'offre de soutien et de développement aux structures de l'ESS par une structuration départementale et territoriale au travers de trois objectifs stratégiques.

Entendu pendant la concertation

“On a vraiment besoin de créer un lieu de rencontres et d'échanges entre les différents acteurs du territoire.”

“Lorsqu'on a un projet hybride sur un tiers-lieu éclaté, les partenariats sont complexes et on n'a pas de temps à allouer dans la veille sur les appels à projets.”

“De l'humain ! De l'écoute pour suivre nos projets !”

“On veut une animation territoriale qui structure et fasse vivre le réseau de l'ESS en faveur de l'attractivité !”

“Chaque structure devrait faire partie d'un écosystème local bien identifié.”

“En territoire rural, on manque de compétences au montage de projet, et il n'y a pas de délégation du service public pour ça.”

“On aimerait faire connaître l'ESS aux habitants et aux élus d'un territoire de manière ludique. On pourrait organiser des grandes balades de l'ESS!”

“Nous, on veut RE-LIER. C'est-à-dire organiser des ateliers dans les communes pour que les citoyennes et citoyens se rencontrent et discutent des problématiques locales (ex : gestion de l'eau, maintien des services sociaux...)”

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.1

Animer le réseau de l'économie sociale et solidaire gardois

· CONSTATS ISSUS DE LA CONCERTATION ·

Les acteurs de l'ESS gardois expriment le besoin de pouvoir compter sur des acteurs ressources pour effectuer un travail global de veille sur les financements, la législation, et de transmission d'informations.

Les acteurs ressources et les acteurs de l'accompagnement de l'ESS, quant à eux, souhaitent la formalisation d'un réseau à l'échelle départementale pour faciliter les échanges, les synergies et les complémentarités au bénéfice des structures locales.

· OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ·

- Organiser la mise en synergie des acteurs ressources de l'ESS au sein d'un réseau ESS gardois
- Rendre accessible les informations du réseau autour d'espaces dédiés
- Rendre lisible l'offre de service du réseau

· DESCRIPTION DE L'ACTION ·

Le Conseil départemental développe la formalisation et l'animation d'un réseau ESS gardois, autour d'un espace numérique identifié comme un centre de ressources.

Le réseau ESS gardois serait ainsi compétent pour :

- Diffuser des appels à commun(s) et appels à manifestation d'intérêt du Schéma de l'ESS
- Organiser le maillage territorial des espaces de rencontres et d'accompagnement à l'ESS
- Proposer un plan de communication départemental en faveur de l'ESS
- Proposer un programme de formations des structures de l'ESS
- Proposer un programme de sensibilisation
- Participer à l'évaluation du Schéma de l'ESS
- Proposer des évènements réguliers



La plateforme open source constituera pour le réseau ESS gardois un centre de ressources qui permettra de mettre en commun et de rendre visible l'activité des acteurs ressources pour les structures de l'ESS (formations, appels à projets, offre d'emplois, outils...). Cet outil permettra à la fois d'informer mieux mais également de créer une identité forte visible autour des acteurs ressources.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES · AXE 3

Le réseau ESS gardois s'appuie, pour le pilotage de ses activités, sur les données produites par l'Observatoire de l'ESS de la Chambre régionale de l'Économie sociale et solidaire (CRESS).

· MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES ·

La coopération entre le Conseil départemental et les acteurs ressources de l'ESS s'articule autour de la mise en place de relations régulières, par l'intermédiaire de la Maison des initiatives en Économie sociale et solidaire (MIESS).

· ÉVALUATION ·

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS RÉALISATION
Organiser la mise en synergie des acteurs ressources de l'ESS au sein d'un réseau ESS gardois	Élaboration collective d'une charte de fonctionnement du réseau
	Nombre de réunions du réseau
Rendre accessible les informations du réseau autour d'espaces dédiés	Nombre de structures participantes au réseau
	Identification physique du centre de ressources
Rendre lisible l'offre de service du réseau	Mise en place d'un centre de ressources en ligne
	Élaboration du plan de communication du réseau
	Diffusion des actions du réseau (formations, rencontres territorialisées)



OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.2

Organiser le maillage territorial par des espaces de rencontres et d'accompagnement de proximité pour les acteurs de l'ESS

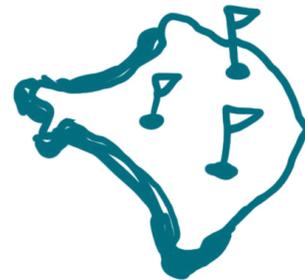
· CONSTATS ISSUS DE LA CONCERTATION ·

Les acteurs de l'ESS témoignent d'une méconnaissance et d'un manque d'accessibilité aux ressources disponibles en termes d'accompagnement et de développement de projets, notamment sur les territoires ruraux et semi-ruraux. Ils ont exprimé la nécessité de mettre en place des rencontres locales qui permettraient de répondre à ces besoins tout en s'adaptant aux spécificités territoriales en termes de ressources et de coopérations à développer.

Au regard de la vision multidimensionnelle de l'ESS portée par les statuts (associations, coopératives, mutuelles, fondations) ou par les champs d'activités (action sociale et médico-sociale, culture, éducation, sports, loisirs, développement économique, tourisme, alimentation), les acteurs expriment le besoin d'accroître leur interconnaissance à une échelle locale afin de créer de nouvelles synergies au service des territoires.

· OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ·

- Favoriser l'inter-connaissance des acteurs de l'ESS et mettre en synergie les différentes initiatives d'un territoire
- Diffuser les ressources globales en termes d'ingénierie de projet et d'ingénierie financière
- Développer une culture commune autour des valeurs et des principes de l'ESS sur chaque territoire
- Favoriser la transversalité des projets



· DESCRIPTION DE L'ACTION ·

Il s'agit de renforcer le rôle des acteurs relais structurants de l'ESS à l'échelle locale au travers d'un meilleur maillage territorial. Au sein du réseau de l'ESS gardois (action 3.1), un maillage territorial pertinent sera proposé et expérimenté pour permettre d'identifier des lieux ressources sur chaque territoire pour :

- Proposer des permanences-ressources et un lien de proximité entre les acteurs de l'ESS et les structures ressources
- Proposer des instances pluri-partenariales pour que les porteurs de projets puissent rencontrer de manière groupée les acteurs et avoir un accompagnement adéquat rapidement

- Assurer la présence des acteurs ressource lors d'événements locaux
- Proposer des évènements fédérateurs entre les acteurs de l'ESS des territoires.

Cette animation territoriale vise à développer et à rendre visible la participation de l'ESS à l'attractivité globale d'un territoire, à travers deux volets :

- l'accompagnement des projets, notamment l'apport de l'ingénierie nécessaire à leur développement en diffusant les différentes ressources à disposition des structures d'un territoire : actualités ESS, appels à commun(s), appels à projets, propositions de formation.

- la coordination d'instances territorialisées de rencontres régulières. Celles-ci auront pour objectif prioritaire de favoriser l'inter-connaissance entre les acteurs de l'ESS par des activités innovantes et des visites apprenantes. Elles seront à minima organisées une fois par trimestre en apportant une vigilance à l'alternance de rencontres généralistes et thématiques.

Un reporting sera réalisé après chaque rencontre territorialisée pour nourrir l'évaluation de l'action.

· MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES ·

Le réseau ESS gardois définit le maillage territorial, co-construit le contenu des instances territorialisées et les degrés et modes participatifs de chaque partie prenante. Il opère un suivi annuel permettant de réajuster l'action.

· ÉVALUATION ·

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉALISATION
Favoriser l'inter-connaissance des acteurs de l'ESS et mettre en synergie les différentes initiatives sur les territoires	Nombre de structures participantes à chaque réunion
	Nombre de champs d'activités représentés par les participants de chaque réseau
Diffuser les ressources globales en terme d'ingénierie de projet et financière	Nombre d'accompagnements des projets par territoire
	Augmentation des demandes d'accompagnement des projets ou des structures
Développer une culture commune autour des valeurs et des principes actifs de l'ESS sur chaque territoire	Nombre de structures de l'ESS ayant engagé un processus de réflexion et/ou de renouvellement de ses pratiques en terme de gouvernance, de modèle socio-économique
	Nombre de réponses à un appel à commun(s)
Favoriser la transversalité des projets	Part des projets présentés au titre d'un appel à commun(s) croisant au moins deux champs d'activités
	Nombre de projet présentés au titre d'un appel à commun(s) comptant 3 parties prenantes et plus

D'AUTRES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX LE PRÉVOIENT AUSSI

SCHÉMA DES SOLIDARITÉS SOCIALES

8.1.2 Des coordinations pour bien coopérer au niveau territorial

8.2.2 Formaliser les partenariats

10.2.1 Apporter de l'ingénierie de projets et financière

SCHÉMA DES SPORTS

Orientation 2, Ambition 1, Action n°12 Organiser des réunions d'informations semestrielles visant au partage de bonnes pratiques et à l'échange entre acteurs du territoire

Actions n°13 Renforcer l'ingénierie sportive permettant d'accompagner les organisations dans le développement de leurs projets

SCHÉMA DU TOURISME, DES LOISIRS ET DE L'ATTRACTIVITÉ

Orientation 3, Action 8-1 Créer un guichet unique et un pôle ressources pour les porteurs de projets

Action 8-2 Accompagner les projets d'investissement touristiques des collectivités et des associations

Orientation 4, Action 10-1 Renforcer les liens avec les socio-professionnels

Action 11-3 Les rencontres du tourisme gardois

SCHÉMA DES ENSEIGNEMENTS ET PRATIQUES ARTISTIQUES

Axe 1, Orientation 2, Objectif 3, Action 2 Organiser la collaboration

Axe2, Objectif 2, Action 5 Désigner un référent dans chaque établissement-ressource pour l'animation du réseau



· MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES ·

Les nouvelles modalités de coopération entre les acteurs ressources et le Conseil départemental s'articulent autour de contractualisation avec chacun d'eux pour fixer objectifs et nouvelles modalités d'action prenant en compte le déploiement du Schéma d'ESS.

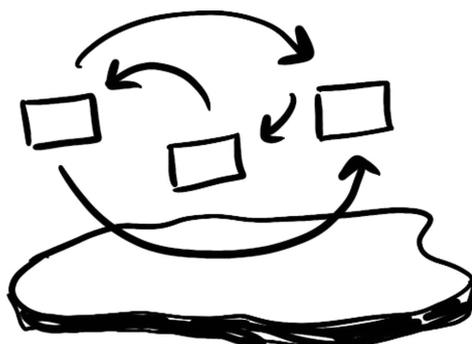
· ÉVALUATION ·

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉALISATION
Développer les actions des acteurs ressources sur les territoires du Gard	Mise en place d'une convention d'objectifs par structures
	Mise en place d'une convention d'objectifs comprenant des éléments d'évaluation
Proposer des temps d'accompagnement territorialisés	Conventionnement des acteurs ressources identifiant un nombre d'accompagnements délocalisés
	Nombre d'accompagnements délocalisés par structures
Capitaliser de la ressource au profit des territoires	Adhésion au Réseau des collectivités territoriales pour une économie sociale et solidaire (RTES)
	Participation aux temps de formation et de regroupement du RTES

· D'AUTRES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX LE PRÉVOIENT AUSSI ·

SCHÉMA DES SOLIDARITÉS SOCIALES

10.2 Soutenir l'innovation sociale



AXE 4 : VALORISER LA CAPACITÉ D'INNOVATION SOCIALE DES STRUCTURES DE L'ESS



OBJECTIF STRATÉGIQUE 4.1

**Proposer un espace
d'expérimentation et
d'innovation sociale en lien
avec l'université**

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4.2

**Élaborer une plateforme open
source de l'ESS dans le Gard**

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4.3

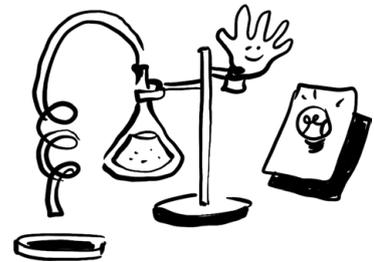
**Proposer une expertise
aux financements privés
complémentaires**

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4.4

**Évaluer l'appropriation de l'ESS
par le Conseil départemental et
la mise en œuvre du Schéma de
l'ESS**

Axe 4

Valoriser la capacité d'innovation sociale des structures de l'ESS



Contexte et enjeux

Les projets d'innovation sociale « passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation. » (Conseil Supérieur de l'ESS). Les acteurs de l'Économie sociale et solidaire démontrent au quotidien leur vitalité concernant la création locale de dynamiques innovantes pour répondre aux besoins sociaux.

Espace d'expérimentations des nouvelles réponses aux besoins sociaux et défis qui s'imposent à nous (vieillesse, accès à l'emploi, accès aux soins, mobilité, emploi des jeunes, crise climatique...), la Fabrique d'expérimentations vise à conjuguer les savoirs expérimentiels des acteurs de l'ESS aux savoirs universitaires pour une capitalisation des expériences, une meilleure diffusion des résultats et dissémination des pratiques.

La possibilité de transférabilité des projets et de leur pérennisation sera favorisée par une approche décloisonnée entre terrain et recherche mais aussi entre partenaires, permettant la création de nouveaux savoirs au service des différentes parties prenantes et de la mise en œuvre de politiques publiques toujours plus proches des Gardoises et des Gardois.

Entendu pendant la concertation

“Favoriser l’expérimentation collective et créative !”

“Financer de nouvelles expérimentations !”

“Des outils d’évaluation co-construits par les acteurs de l’ESS et par thématique : sociale, écologique, etc — et qui vise le bien-vivre, le mieux-vivre local ! Comment on vivait avant, comment on vit après ?”

“Il faut qu’on puisse passer de l’expérimentation à des actions pérennes, quand elles répondent aux réalités des territoires. Sinon, ça freine les initiatives et la volonté de se lancer dans le nouveau !”

“Privilégier l’aller-vers”, humaniser le discours, être moins formel.”

“... développer les outils numériques de l’ESS ! Cartographier les initiatives sur un outil commun.”

“L’équipe en charge de la gouvernance et des projets doit surtout veiller à ce que tout le monde comprenne le projet en cours, veiller à l’accessibilité des informations transmises. Sinon, on ne pourra pas l’évaluer.”

“Il nous faut un outil commun partagé d’observatoire, avec une visibilité sur l’impact des projets. Comme ça on s’évalue tous ensemble, non ?”

“Une vraie marque d’agilité pour l’intérêt collectif, ce serait d’intégrer des modalités d’évaluation itérative aux projets. Comme ça, en cas d’échec, on peut y remédier et s’ajuster en temps réel.”

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4.1

Proposer un espace d'expérimentation et d'innovation sociale en lien avec l'université

- CONSTATS ISSUS DE LA CONCERTATION -

Les structures de l'ESS expriment le besoin d'un espace partagé d'innovation sociale, en lien avec la recherche, qui permettrait la création de commun(s).

Il leur semble nécessaire de partager cet espace dans un cadre facilitant l'expérimentation, dans la démarche (autonomie dans le projet, évaluation itérative, essais-erreur, etc.) mais aussi dans l'accompagnement, la diffusion, le développement, voire la pérennisation de ces projets, qui relèveront de l'intérêt général.

Lors de la concertation, le rapport entre la vocation d'intérêt général de cet espace et la nécessité d'un portage coopératif, transparent et représentatif s'est clairement exprimé.

- OBJECTIFS OPÉRATIONNELS -

- Favoriser l'expérimentation dans un cadre sécurisé
- Analyser les impacts des expérimentations
- Documenter, capitaliser et théoriser dans le domaine de l'ESS
- Accueillir des étudiants au sein de la Fabrique d'expérimentations dans le cadre de leur cursus



- DESCRIPTION DE L'ACTION -

À partir d'une gouvernance partagée, le Conseil départemental propose la création d'une Fabrique d'expérimentations départementale de l'ESS qui aura vocation à expérimenter des solutions sur les territoires en lien avec les compétences départementales au travers de 3 objectifs :

- Expérimenter : sélectionner des projets de recherche-action répondant à des critères définis par la gouvernance de la Fabrique d'expérimentations, les accompagner
- Évaluer : solliciter des chercheurs pour intégrer une évaluation itérative et continue des expérimentations et évaluer leur impact en termes de réponse aux besoins sociaux visés
- Documenter : capitaliser les résultats des recherches actions sous formes de livrables (ressources, outils, méthodes...)
- Diffuser : diffuser les livrables et méthodes via la plateforme en open source, organiser des temps de formation des membres du comité de suivi, notamment (projets itératifs, éthique, philosophie, méthodes collaboratives, etc...), communiquer les avancées de la Fabrique d'expérimentations auprès de la collectivité, du réseau ESS gardois et des autres laboratoires publics

OBJECTIFS STRATÉGIQUES · AXE 4

Les structures de l'ESS seront invitées à candidater comme membres de la gouvernance de la fabrique d'expérimentations en ESS. Une sélection sera opérée basée sur la représentativité des partenaires du Conseil départemental, permettant une équité entre les parties-prenantes. Le Conseil départemental conserve le pilotage de cette action.

Le Conseil départemental souhaite favoriser l'accueil d'étudiants au sein de la fabrique d'expérimentations dans le cadre de leurs cursus pour des projets de groupes ou des projets individuels.

Ainsi pourront être accueillis :

- des doctorants en Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) (ou autre) pour des projets de thèses autonomes liés à la mise en œuvre et à l'évaluation en temps réel de cette fabrique d'expérimentations, elle-même expérimentale
- des stagiaires de 2^e cycle affectés à des projets spécifiques de groupe ou à la fabrique d'expérimentations en individuel
- des apprentis de 2^e cycle affectés à la fabrique d'expérimentations en individuel

Les projets d'accueil d'étudiants seront personnalisés en tenant compte de leurs cursus, de leurs appétences et des axes de développement de la fabrique d'expérimentations.

L'ensemble des travaux des étudiants sera partagé sur la plateforme open source de l'ESS.

· MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES ·



La coopération s'effectuera au sein de l'instance de gouvernance partagée. Un appel à candidatures est utilisé pour permettre la manifestation de toutes les volontés. Des règles de fonctionnement démocratique seront co-élaborées par les membres et au minimum une réunion trimestrielle permettra la rencontre en présentiel de ses membres.

ÉVALUATION

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉALISATION
Favoriser l'expérimentation dans un cadre sécurisé	Nombre d'expérimentations accompagnées Effectivité du suivi des expérimentations par la gouvernance
Analyser les impacts des expérimentations	Production d'une étude d'impact par expérimentation Proportion d'expérimentations pérennisées
Documenter, capitaliser et théoriser dans le domaine de l'ESS	Nombre d'articles scientifiques publiés Alimentation de la plateforme open source
Accueillir des étudiants au sein de la fabrique d'expérimentations dans le cadre de leur cursus	Nombre d'étudiants de 3 ^e cycle accueillis individuellement Nombre d'étudiants de 2 ^e cycle accueillis individuellement

D'AUTRES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX LE PRÉVOIENT AUSSI

SCHÉMA DES SOLIDARITÉS SOCIALES

OBJECTIF 10.2 Associer, encourage l'innovation sociale

SCHÉMA DU TOURISME, DES LOISIRS ET DE L'ATTRACTIVITÉ

Orientation 3, Action 9-2 Créer un pôle d'innovation et d'ingénierie touristique départementale

SCHÉMA DES ENSEIGNEMENTS ET PRATIQUES ARTISTIQUES

AXE 2, OBJECTIF 1, ACTION 2 Proposer une offre expérimentale

ACTION 3 Coordonner des temps d'échanges et de réflexion sur les différentes problématiques relatives à l'innovation



OBJECTIF STRATÉGIQUE 4.2

Élaborer une plateforme open source de l'ESS dans le Gard

· CONSTATS ISSUS DE LA CONCERTATION ·

Les acteurs expriment l'envie de mieux connaître la variété de projets en cours sur leur territoire. L'idée sous-jacente est en effet de pouvoir s'inspirer de méthodes déjà éprouvées, de faciliter la coopération à l'échelle locale et la mutualisation des ressources.

Ils ont sollicité la création d'un espace partagé permettant de rassembler des productions et co-productions de savoirs autour de l'ESS.

· OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ·

- Favoriser la diffusion de savoirs
- Diffuser les résultats des expérimentations
- Partager des informations
- Disposer d'un outil collaboratif en ligne

· DESCRIPTION DE L'ACTION ·

La création d'une plateforme open source de l'ESS répond à la nécessité d'un outil partagé, libre et co-administré entre les acteurs ESS du Gard, via un comité éditorial lié à la gouvernance de la fabrique d'expérimentations, permettant la diffusion d'informations et de savoirs autour de l'ESS. Les structures seront invitées à coopérer dans la production de cet outil. L'administration de la plateforme, une fois son architecture réalisée, sera de la responsabilité du Conseil départemental, en tant que pilote de la Fabrique d'expérimentations.

La plateforme open source pourrait servir un double-objectif :

Communiquer sur les missions de la fabrique d'expérimentations, ses modalités d'accompagnement et sur ses avancées,

Devenir un centre de ressources pour la communauté, en réalisant notamment :

- Un inventaire des communs existants et des communs créés ou pérennisés à travers la Fabrique d'expérimentations,
- Un catalogue de méthodes et outils existants ou fabriqués à l'issue des expérimentations, afin que chacun puisse s'en emparer,
- Des articles relatifs aux sujets politiques, éthiques, sociaux, développés pendant les projets ou au cours de recherches,
- Une évaluation rigoureuse des projets, qui permette de restituer en toute transparence les résultats, les apprentissages mais aussi les écueils de ceux-ci, conformément à l'objectif d'intérêt général poursuivi par la Fabrique d'expérimentations.

· MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES ·

Les acteurs intéressés par la mise en œuvre de la plateforme open-source seront identifiés. Ces derniers sont réunis et invités à collaborer autour de sa production.

La gouvernance de la fabrique d'expérimentations en lien avec l'animation territorialisée coordonne le lancement de l'utilisation de la cartographie et la diffusion sur les territoires.

· ÉVALUATION ·

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉALISATION
Favoriser la diffusion de savoirs	Nombre de consultation par articles scientifiques publiés
Diffuser les résultats des expérimentations	Publication d'une étude d'impact par expérimentation de la fabrique d'expérimentations
	Publication des livrables des appels à commun(s)
Partager des informations	Nombre d'informations publiées
Disposer d'un outil collaboratif en ligne	Nombre de réunions du comité éditorial
	Nombre de structures ayant produit des éléments publiés



OBJECTIF STRATÉGIQUE 4.3

Proposer une expertise aux financements privés complémentaires

· CONSTATS ISSUS DE LA CONCERTATION ·

Les acteurs de l'ESS expriment le besoin de compléter les subventions publiques par des financements privés mais déplorent un manque de temps et de connaissance de l'écosystème pour aller les chercher.

· OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ·

- Identifier les fondations, mutuelles et fonds de dotation ainsi que leurs critères de financement
- Rendre accessible les financements privés aux structures de l'ESS
- Acculturer les agents du Conseil départemental aux financements privés issus de l'ESS



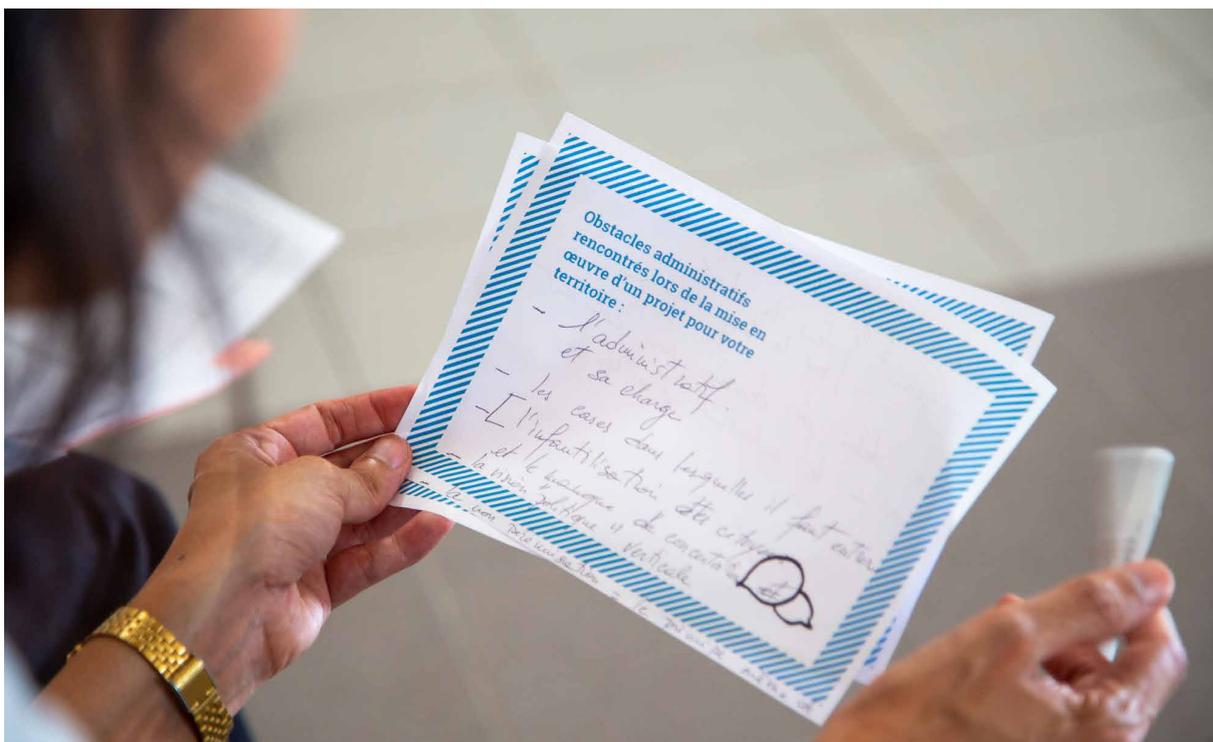
· DESCRIPTION DE L'ACTION ·

La mission ESS du Conseil départemental proposera une expertise interne sur les financements privés issus de fondations, mutuelles et fonds de dotation.

Cette action consiste à recenser de la manière la plus exhaustive les financements privés accessibles sur des projets en lien avec les compétences du Conseil départemental, d'en dresser une liste, de la mettre à jour, la rendre accessible et de se rendre disponible et d'orienter les agents de la collectivité vers les possibilités de co-financement des projets qui leurs sont soumis.

· MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES ·

Le réseau ESS du Gard (action 3.1) pourra être associé à la mise à jour de la liste qui aura préalablement été construite par la Mission ESS du Conseil départemental.



ÉVALUATION

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉALISATION
Identifier les fondations, mutuelles et fonds de dotation ainsi que leurs critères de financement	Élaboration d'un tableau des financements privés
Rendre accessible les financements privés aux structures de l'ESS	Mise à jour trimestrielle du tableau
	Participation à l'organisation des Rencontres du mécénat organisées par la MIESS et Face Gard
Acculturer les agents du Conseil départemental aux financements privés issus de l'ESS	Mise en ligne du tableau sur la plateforme open source de l'ESS (action 4.3)
	Nombre de sollicitations internes
	Nombre de mise en relation d'agents avec une fondation ou un fonds de dotation

D'AUTRES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX LE PRÉVOIENT AUSSI

SCHÉMA DES SOLIDARITÉS SOCIALES

- 10.1.1 Mieux communiquer sur les solidarités
- 10.2 Soutenir l'innovation sociale

SCHÉMA DU TOURISME, DES LOISIRS ET DE L'ATTRACTIVITÉ

Orientation 3, Action 8-1 Créer un guichet unique et un pôle ressources pour les porteurs de projets

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4.4

Évaluer l'appropriation de l'ESS par le Conseil départemental et la mise en œuvre du Schéma de l'ESS

· CONSTATS ISSUS DE LA CONCERTATION ·

La majorité des partenaires dotés et subventionnés du Conseil départemental sont des structures relevant statutairement de l'ESS. Elles ne sont, pour autant, pas identifiées comme telles et donc non valorisées dans l'engagement du Conseil départemental auprès de l'ESS. De plus, si certaines structures relèvent statutairement de l'ESS, la traduction dans leurs statuts des principes de fonctionnement de l'ESS n'est pas toujours effective.

· OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ·

- Proposer une vision globale des financements accordés à l'ESS par le Conseil départemental
- Présenter une analyse des financements départementaux accordés à l'ESS
- Proposer une étude prospective des statuts des structures de l'ESS subventionnées
- Évaluer la mise en œuvre du Schéma de l'ESS



- DESCRIPTION DE L'ACTION -

L'évaluation de la mise œuvre du Schéma de l'ESS s'appuie sur la production d'un tableau de bord reprenant l'ensemble des critères de réussite des actions du Schéma à partir duquel sera produit un document annuel de bilan et de perspectives.

Afin d'affiner l'évaluation du degré d'appropriation de l'ESS par le Conseil départemental du Gard, il est proposé, sur une année complète, de procéder à une lecture analytique des financements accordés. Cette analyse distinguera une appréciation strictement statutaire de l'appartenance à l'ESS d'une appréciation qualitative de la mise en œuvre des principes de fonctionnement de l'ESS. L'approche qualitative aura ainsi une dimension prospective qui permettra d'orienter les actions d'accompagnement du Schéma vers les structures qui en ont besoin.

En outre, l'évaluation devra servir à objectiver concrètement, par des chiffres, comment l'ESS décline les compétences du Conseil Départemental.

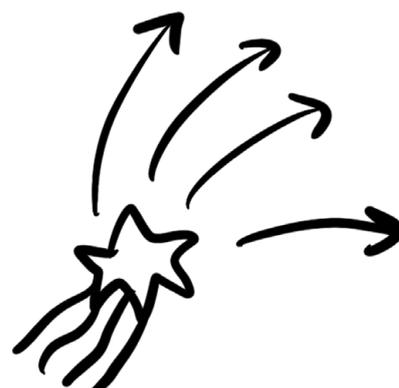
- ÉVALUATION -

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE RÉALISATION
Proposer une vision globale des financements accordés par le Conseil départemental à l'ESS	Analyse des financements accordés par le Conseil départemental
	Analyse des statuts des structures de l'ESS financées par le Conseil départemental
Proposer une étude prospective des statuts des structures de l'ESS subventionnées	Produire le volet statutaire de l'étude
	Produire un document prospectif pour faire évoluer la politique d'accompagnement des structures de l'ESS du Conseil départemental
Évaluer la mise en œuvre du Schéma de l'ESS	Élaborer un tableau de bord du Schéma de l'ESS
	Produire un document annuel de bilan et perspectives du Schéma de l'ESS

- D'AUTRES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX LE PRÉVOIENT AUSSI -

SCHÉMA DES SOLIDARITÉS SOCIALES

Orientation 11 Observer et évaluer pour faire évoluer



Axe 1 - Faire émerger et soutenir des coopérations locales adaptées aux besoins spécifiques des territoires

1.1 Soutenir l'émergence de projets de coopération au travers d'appels à communs territorialisés

- Développer des coopérations multi-thématiques sur les territoires
- Répondre aux besoins spécifiques d'un territoire
- Faciliter la réponse à un appel à commun(s)
- Favoriser l'appropriation et la transversalité en interne de l'appel à commun(s)

1.2 Proposer un programme de formation commun aux structures de l'ESS

- Fédérer les acteurs ressources de l'ESS autour de la formation
- Analyser l'offre de formation existante
- Mutualiser, développer et créer des formations correspondant aux besoins
- Proposer un programme de formation gardois à destination des acteurs de l'ESS

1.3 Rechercher les possibilités de mobilisation du foncier vacant du Conseil départemental dans une logique d'occupation transitoire par les structures de l'ESS

- Favoriser l'accès au foncier des structures de l'ESS
- Favoriser l'émergence de tiers-lieux sur les territoires
- Valoriser le patrimoine du Conseil départemental

1.4 Développer la participation du Conseil départemental au sein de Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)

- Définir le cadre de la participation du Conseil départemental au développement des SCIC du territoire
- Renforcer le soutien aux SCIC déjà existantes sur le territoire
- Soutenir la création de SCIC pour répondre aux besoins des territoires

Axe 2 - Promouvoir l'ESS

2.1 Développer des actions ESS à destination des jeunes de 11 à 25 ans

- Permettre à des jeunes de découvrir des acteurs ou initiatives ESS
- Faire expérimenter l'ESS à des jeunes
- Comprendre l'ESS, ses valeurs et ses statuts

2.2 Développer les stages de 3ème dans les structures de l'ESS

- Contribuer à l'égalité des chances en permettant à des collégiens de trouver un stage
- Faciliter l'accès au stage de 3ème en individuel ou en groupe
- Sensibiliser les collégiens sur les champs et les métiers de l'ESS

2.3 Communiquer sur l'ESS et l'innovation sociale auprès du grand public

- Communiquer sur les actions du réseau de l'ESS
- Proposer des campagnes de sensibilisation

2.4 Créer un dispositif permettant à la collectivité de mettre à disposition un appui de compétences auprès des structures de l'ESS

- Bâtir le cadre de la mise à disposition de compétences auprès des structures de l'ESS
- Proposer aux agents du Conseil départemental une immersion courte dans le domaine de l'ESS
- Permettre aux structures de l'ESS de bénéficier de compétences répondant à leurs besoins

2.5 Proposer un programme de sensibilisation aux agents et aux élus

- Fédérer les acteurs ressources de l'ESS autour de la sensibilisation de la collectivité
- Mutualiser / créer des modalités de sensibilisation correspondant aux besoins
- Proposer un programme de rencontres à destination des agents et élus du Conseil départemental

2.6 Renforcer le développement de l'achat public auprès des structures de l'ESS

- Promouvoir les acteurs de l'ESS au travers de marchés réservés
- Faciliter l'intégration des structures de l'ESS dans les marchés du Conseil départemental
- Augmenter le recours à des entreprises de l'ESS dans le cadre de l'achat public du Conseil départemental

Cartographie des objectifs

Axe 3 - Accompagner l'ancrage gardois des grands acteurs ressources de l'ESS

3.1 Animer le réseau de l'Économie sociale et solidaire gardois

- Organiser la mise en synergie des acteurs ressources de l'ESS au sein d'un réseau ESS gardois
- Rendre accessible les informations du réseau autour d'espaces dédiés
- Rendre lisible l'offre de service du réseau

3.2 Organiser le maillage territorial par des espaces de rencontres et d'accompagnement de proximité pour les acteurs de l'ESS

- Favoriser l'inter-connaissance des acteurs de l'ESS et mettre en synergie les différentes initiatives d'un territoire
- Diffuser les ressources globales en termes d'ingénierie de projet et d'ingénierie financière
- Développer une culture commune autour des valeurs et des principes actifs de l'ESS sur chaque territoire
- Favoriser la transversalité des projets

3.3 Soutenir les grands acteurs ressources de l'ESS

- Développer les actions des acteurs ressources sur les territoires du Gard
- Proposer des temps d'accompagnement territorialisés
- Capitaliser de la ressource au profit des territoires

Axe 4 - Valoriser la capacité d'innovation sociale des structures de l'ESS

4.1 Proposer un espace d'expérimentation et d'innovation sociale en lien avec l'université

- Favoriser l'expérimentation dans un cadre sécurisé
- Analyser les impacts des expérimentations
- Documenter, capitaliser et théoriser dans le domaine de l'ESS
- Accueillir des étudiants au sein de la fabrique d'expérimentations dans le cadre de leur cursus

4.2 Élaborer une plateforme open source de l'ESS dans le Gard

- Favoriser la diffusion de savoirs
- Diffuser les résultats des expérimentations
- Partager des informations
- Disposer d'un outil collaboratif en ligne

4.3 Proposer une expertise aux financements privés complémentaires en interne

- Identifier les fondations, mutuelles et fonds de dotation ainsi que leurs critères de financement
- Rendre accessible les financements privés aux structures de l'ESS
- Acculturer les agents du Conseil départemental aux financements privés issus de l'ESS

4.4 Évaluer l'appropriation de l'ESS par le Conseil départemental et la mise en œuvre du Schéma de l'ESS

- Proposer une vision globale des financements accordés à l'ESS par le Conseil départemental
- Présenter une analyse des financements départementaux accordés à l'ESS
- Proposer une étude prospective des statuts des structures de l'ESS subventionnées
- Évaluer la mise en œuvre du Schéma de l'ESS

D'autres schémas départementaux le prévoient également...

SCHÉMA DES SOLIDARITÉS SOCIALES

2.2.3 Structurer les filières de l'IAE autour de finalités d'utilité sociale, de transition écologique et d'économie circulaire

2.4.3 Encourager la constitution de SCIC d'insertion en favorisant la prise de participation du Conseil départemental

3.3.1 Développer des habitats alternatifs

5.1.2 Expérimenter de nouveaux lieux de vie sociale

5.1 Soutenir les dynamiques collectives pour renforcer la vie sociale sur les territoires

8.1.2 Des coordinations pour bien coopérer au niveau territorial

8.2.2 Formaliser les partenariats

10.1.1 Mieux communiquer sur les solidarités

10.2 Soutenir l'innovation sociale

10.2 Associer, encourager l'innovation sociale

10.2.1 Apporter de l'ingénierie de projets et financière

10.2.2 L'innovation sociale par le design

Orientation 11 Observer et évaluer pour faire évoluer

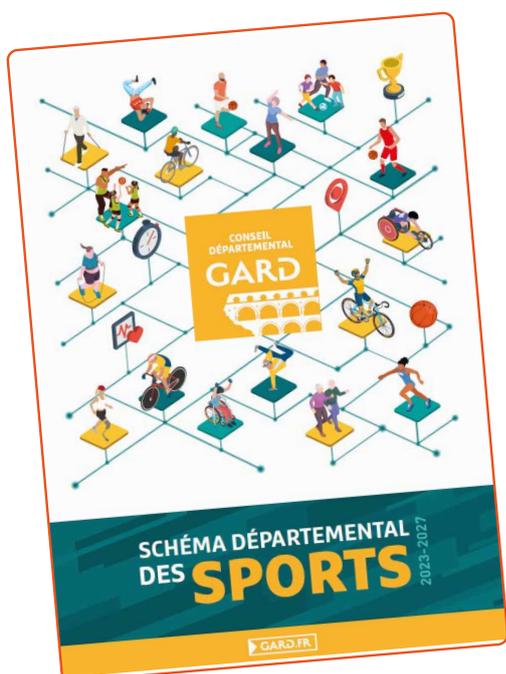
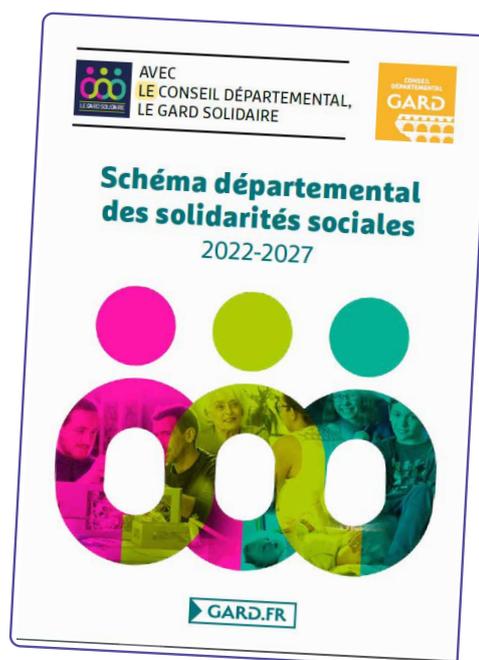


SCHÉMA DES SPORTS

Orientation 2, Ambition 2, Action n° 15 Encourager les mutualisations entre les associations sportives du territoire

Orientation 2, Ambition 3, Action n°16 Valoriser les projets ayant une dimension sportive et culturelle

Orientation 2, Ambition 1, Action n°12 Organiser des réunions d'informations semestrielles visant au partage de bonnes pratiques et à l'échange entre acteurs du territoire

Actions n°13 Renforcer l'ingénierie sportive permettant d'accompagner les organisations dans le développement de leurs projets

SCHÉMA DU TOURISME, DES LOISIRS ET DE L'ATTRACTIVITÉ

Orientation 2, Action 7-1 Encourager le tourisme local, social et solidaire,

Action 7-2 Développer les offres pour des vacances adaptées

Action 7-3 Faire des populations locales les prescripteurs et acteurs d'un tourisme maîtrisé

Orientation 3, Action 8-2 Accompagner les projets d'investissement touristiques des collectivités et associations

Orientation 4, Action 10-2 Coopération inter-structures à l'échelle des destinations

Orientation 3, Action 9-3 Professionnalisation et attractivité des filières

Orientation 2, Action 5-1 Promouvoir un tourisme éthique et durable

Orientation 3, Action 8-1 Créer un guichet unique et un pôle ressources pour les porteurs de projets

Action 8-2 Accompagner les projets d'investissement touristiques des collectivités et des associations

Orientation 4, Action 10-1 Renforcer les liens avec les socio-professionnels

Action 11-3 Les rencontres du tourisme gardois

Orientation 3, Action 9-2 Créer un pôle d'innovation et d'ingénierie touristique départementale



SCHÉMA DES MOBILITÉS

MOB 4 - action 2 Favoriser l'usage du vélo par les collégiennes et les collégiens



Remerciements

Le Conseil départemental souhaite remercier tous les participants de la concertation.

Ressources

Loi relative à l'Économie sociale et solidaire n°2014-856 du 31 juillet 2014

Loi NOTRe n° 2015-991 (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015

Livre blanc du Conseil départemental du Gard pour l'Économie sociale et solidaire, 2020

Schémas du Conseil départemental du Gard : Solidarités sociales, Culture, Sports, Tourisme loisirs attractivité, Enseignements et Pratiques artistiques

Rapports du Conseil départemental du Gard : Situation en matière d'Égalité entre les femmes et les hommes, Développement durable



Crédits

Photographies : Conseil départemental du Gard, Marion Herail (La Grande Bobine), 2023, Pixabay, cereg.

Illustrations : Jeanne Chiche

Mise en page : La Grande Bobine



Innover ensemble pour nos territoires !

GARD.FR

